

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Beauport a reçu, depuis 77, \$7 millions en subventions

par **Gérald OUELLET**

La ville de Beauport a, depuis 1977, participé à plusieurs programmes de restauration à l'amélioration d'équipements communautaires dont le Programme d'amélioration de quartier et le programme Loginove. On peut dire qu'un montant global de \$7,2 millions a été versé depuis 1977. C'est ce qui ressort de statistiques fournies par M. Gaëtan Blais, agent d'information au service des communications de la ville.

En effet, ces programmes bénéficiaient d'une contribution substantielle de la part de la Société d'habitation du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Etant donné que ces programmes ne visaient qu'à

restaurer des bâtiments résidentiels et d'améliorer des équipements et services municipaux dans le cas du programme d'amélioration de quartier, la ville de Beauport a, en 1982, mis sur pied son propre programme de promotion de la construction domiciliaire. Cette dernière initiative de la ville a connu un franc succès.

Le programme d'amélioration de quartier qui prenait fin en 1983, a permis notamment au cours de ces six années d'existence à la ville de Beauport de construire le centre communautaire des Chutes, de réaménager le carrefour Royal, Seigneuriale, du Couvent et d'effectuer plusieurs travaux de voirie et d'aqueduc dans le secteur Montmorency. La municipalité a obtenu plus de

\$3,000,500 de la part des paliers de gouvernements supérieurs.

En ce qui a trait au volet restauration, les propriétaires de bâtiment résidentiel ont bénéficié de subventions totalisant \$1,320,000. Grâce à cette composante du programme d'amélioration de quartier, 438 logements ont été restaurés 47 logements ont été restaurés et des engagements financiers de la part des propriétaires et des gouvernements supérieurs totalisant \$743,720. Les subventions provinciales et fédérales, lors de cette application expérimentale, s'élevaient à \$450,880 et à \$116,600 respectivement.

Grâce au succès obtenu lors de l'application expérimentale du programme, Loginove a été étendu à des secteurs désignés dans la ville; soit dans les secteurs Beauport, Giffard et Montmorency. Depuis la mise en place du programme en 1982, 216 logements ont été restaurés grâce à des contributions des gouvernements provincial et fédéral, s'élevant à \$2,114,574.

En ce qui a trait au programme de promotion de la construction résidentielle, la ville remettait une subvention de \$2,000 pour la construction d'une maison dont la mise en chantier avait lieu avant le 31 décembre 1982. Les résultats ont été très positifs puisque 164 permis de construction ont été émis; la contribution de la ville s'élève donc à \$328,000.

La ville de Beauport est très fière de ces performances et souhaite que celles-ci se maintiennent au cours des années à venir.



Le Soleil, Yvon Monroin

Carrière distinctive

C'est effectivement vers quoi ont décidé de s'orienter plus d'une trentaine de jeunes de Québec et la région en prêtant serment d'allégeance au traditionnel manège militaire comme élèves-officiers. Le colonel J.-Armand Roy, commandant adjoint de la base de Valcartier, remet le certificat au postulant Denis Boulet de l'université Laval. Par cet enrôlement officiel dans les Forces armées canadiennes, les candidats, dont cinq filles, poursuivront leurs études dans un collège militaire ou une université civile.

375 ANS D'HISTOIRE ÇA SE DÉCORE



SOYEZ PRÊT POUR
LE 375^e ANNIVERSAIRE
DE LA VILLE DE QUÉBEC

NOUS FAISONS LA VENTE, LA LOCATION,
L'INSTALLATION
DES DÉCORATIONS
SERVICE COMPLET ET SATISFACTION
GARANTIE

JEUX DE LUMIÈRES DÉCORATIVES
AINSI QUE DÉCORS EXCLUSIFS.

DÉCORATION ENR.

1511, 3^e AVENUE Tél. 529-3877 - 523-2151
DIVISION QUINCAILLERIE
BERTRAND ENR.

Charlesbourg: Létourneau est heureux que son statut soit clair

par **Marcel COLLARD**

Loin d'être déçu ou amer à la suite d'une décision d'un enquêteur du ministère du Travail le décrivant comme un salarié, le président de l'Association des cadres de Charlesbourg est heureux de voir que son statut est maintenant clair.

L'ancien secrétaire-trésorier d'Orsainville, M. Armand Létourneau, qui eut maille à partir avec l'ancien maire de Charlesbourg, Henri Casault, a confié au SOLEIL, qu'il s'attendait à perdre son statut de cadre. Il dit que ses fonctions d'adjoint administratif consistaient plutôt à coordonner le contrat du service des ordures ménagères.

Il croit que la décision du commissaire Adrien Plourde, du ministère du Travail, était excellente, qu'elle va dans l'intérêt des individus, et qu'elle aura eu pour effet d'éviter que des hauts fonctionnaires soient assis entre deux chaises. Il a dit qu'il céderait de bon gré sa

place de président de l'association, avec la conviction d'avoir pu être aidé à régler le problème des cadres.

De son côté, M. Réjean Robitaille, dont le poste de cadre a été confirmé, et qui est le porte-parole attitré de l'association, a indiqué que tous les cadres et

ceux que le commissaire a jugés comme des travailleurs salariés au sens de la loi, avaient été convoqués à une réunion, demain soir.

L'association perd plus de la moitié de ses membres puisque, sur les 23 cas de fonctionnaires qui ne sont

plus considérés comme cadres, 20 étaient membres. Il ne reste donc plus que 16 membres qui auront à décider si l'association doit ou non, survivre et donner suite ou non au projet de signature d'un protocole d'entente avec le conseil.

"L'association, a précisé M. Robitaille, n'a pas à se réjouir ou à commenter la décision de M. Plourde. Nous savions que plusieurs cadres seraient classés comme des travailleurs salariés. Au moins, aujourd'hui, on sait sur quel pied danser", a conclu M. Robitaille.

Le Club d'initiation aux média de la rive sud veut amasser \$5,000

par **Gilles PEPIN**
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Club d'initiation aux média de la rive sud de Québec a lancé une campagne de financement populaire de \$5,000, la première du genre à être organisée par cet organisme, en deux ans d'activité.

L'organisme sans but lucratif s'est donné pour mission d'inciter la population à être plus critique à l'égard des média d'information. L'expérience serait unique au Canada, d'après M. André Guay, son président.

Des ateliers d'animation et de discussion touchent principalement la télévision et la radio. Le programme "Jeunes téléspectateurs actifs" s'est adressé à quelque 500 enfants, ces derniers six mois.

Le président André Guay a aussi révélé que 2,000 élèves de niveau secondaire ont eu l'occasion d'assister à des ateliers-conférences portant sur la musique rock et certains messages subliminaux, qui sont souvent propagés avec ce genre de musique.

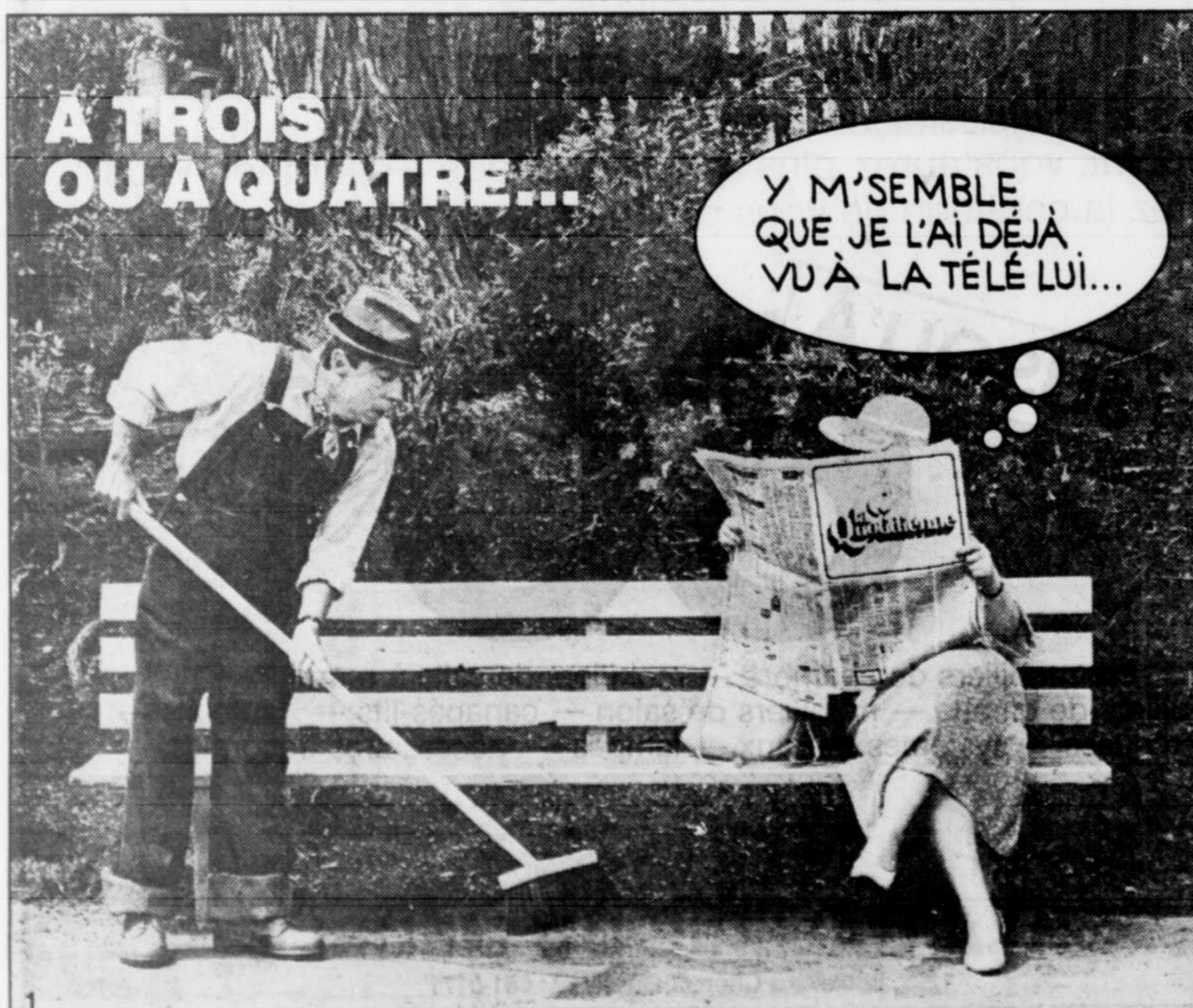
Une telle conférence, intitulée: "La musique rock", sera donnée le 12 juin, à compter de 20h, en la salle l'Anglicane du centre d'art de Lévis.

Création de 230 emplois temporaires dans Louis-Hébert

Dans le cadre du programme de création d'emplois Été-Canada 83, 56 projets seront réalisés dans la circonscription de Louis-Hébert.

Le budget total prévu pour la réalisation de ces projets est de \$539,005 et créera 230 emplois temporaires au cours de la saison estivale.

Chacun des projets permettra l'embauche de trois à dix personnes et leur coût de réalisation varie entre \$3,000 et \$25,000.



QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Fabien Roy
parlera
économie

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Charlesbourg Logibourg, pour des gens non admissibles aux HLM

Au cours d'un déjeuner-causerie à l'hôtel Paul-Bailargeon, 638 rue Saint-Vallier ouest à Québec, M. Fabien Roy traitera, dimanche à 9h30, le sujet: "L'économie est-elle en difficulté? Si oui, comment en sortir?". Pour réservation, composez 661-3614 ou 626-6323.

Arts plastiques

Trois étudiants animeront des ateliers d'arts plastiques à la Galerie du Trait-Carré à Charlesbourg, du 27 juin au 15 juillet, pour les enfants de 9 à 12 ans et, du 18 juillet au 5 août, pour les adolescents de 13 à 16 ans. Les ateliers se tiendront du lundi au vendredi, de 10h à 16h. Les inscriptions auront lieu les 13 et 14 juin, de 19h30 à 21h. Pour détails, composez 623-5342.

Bio-ordinateur

L'Institut de yoga Sivananda présentera à l'Institut canadien de Québec, 42 rue Saint-Stanislas, le métaphysicien Gérard Fortier qui traitera le sujet: "Le bio-ordinateur et moi" (connaissance de soi). Il y aura introduction à la formule vendredi, de 20h à 22h, et causeries et ateliers samedi, de 9h à 22h. Pour détails, composez 833-4430.

Camp d'été

Quelques places sont encore disponibles au camp d'été La Vigie, pour les périodes du 30 juillet au 10 août et du 13 au 21 août. Pour détails, composez 875-2727.

Collecte de sang

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec tiendra une collecte de sang dans ses locaux, vendredi, à la salle D-221, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. Pour détails, joindre Wayne Daigle à 627-2351.

Exposition

L'exposition d'archéologie "Sainte-Foy, 4.000 ans d'archives préhistoriques à dépouiller" est tenue à la bibliothèque municipale de Sainte-Foy. L'expo se tiendra jusqu'au 11 juin, de 14h à 17h et de 19h à 21h, aujourd'hui et demain, et de 14h à 17h, vendredi et samedi.

Horticulture

Six étudiants de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation tiendront un centre d'information en horticulture au local 2602 du 2450 rue Hochelaga, au cours de l'été. Pour renseignements, composez 656-3410.

Chasse aux motos

Le conseil municipal de Charlesbourg a l'intention de répéter la chasse aux motos-brousse et aux tricycles motorisés qui incommodent les citoyens, particulièrement dans les secteurs de Notre-Dame-des-Laurentides et Bourg-Royal.

L'asperge

Une séance de préparation de l'asperge sous toutes ses formes et de dégustation sera donnée par le chef Gilles Gagnon, demain et vendredi, de 18h à 20h, aux Halles de Sainte-Foy à l'angle de la route du Vallon et du chemin des Quatre-Bourgeois. Pour détails, joindre Daniel Tardif, à 651-1706.

Natation

La réunion générale annuelle du club de natation de Charlesbourg aura lieu ce soir, à 19h30, à l'Arpudrome, 750 place Sorbonne.

Pouço-thon

Un pouço-thon aura lieu au mois d'août pour obtenir des fonds à la recherche sur la rétinite pigmentaire. Pour renseignements, joindre Anne, à 656-1629.

Programme de voyages

Excursions Sans barrière, un organisme de promotion et de développement du tourisme, vient de publier sa nouvelle programmation de voyages pour l'été pour les personnes handicapées ou les personnes ayant besoin d'une assistance. Pour détails, composez 524-5689 ou 524-9445.

Télédistribution des ondes

Une séance d'information sur le projet de création d'un réseau communautaire de télédistribution des ondes aura lieu ce soir, à 19h30, au sous-sol de l'église de Notre-Dame-des-Laurentides, pour les citoyens des secteurs Notre-Dame-des-Laurentides et Bon-Pasteur, de Charlesbourg et de Lac-Saint-Charles.

Voleurs de "jobs"

L'Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ) présentera demain, à 19h30, à la Chaumaine, 750 rue Sainte-Claire, le film: "Les voleurs de jobs" qui décrit la situation des travailleurs immigrants dans la société québécoise. L'entrée sera gratuite. Pour détails, composez 522-6322.

Gala d'art oratoire

Le club Optimiste Cartier-Brébeuf de Québec tiendra son gala d'art oratoire, ce soir à 19h30, à l'école secondaire Roc-Amadour, 1625 boulevard Benoît-XV, à Québec. L'entrée sera gratuite.

par **Marcel COLLARD**

Pour les personnes âgées, dont les revenus sont à peine trop élevés pour être admissibles aux logements de l'Office d'habitation de Charlesbourg, une nouvelle corporation, Auberge Logibourg, tente de faire construire une quarantaine de logements dans la paroisse Saint-Charles-Borromée.

Selon les auteurs du projet, une consultation menée auprès de 200 ménages, majoritairement des propriétaires, d'une moyenne d'âge de 69 ans, dont le revenu moyen mensuel se situe entre \$1,000 et \$1,200, a démontré leurs besoins d'une plus grande sécurité contre le vol et les agressions, et leur crainte de la solitude.

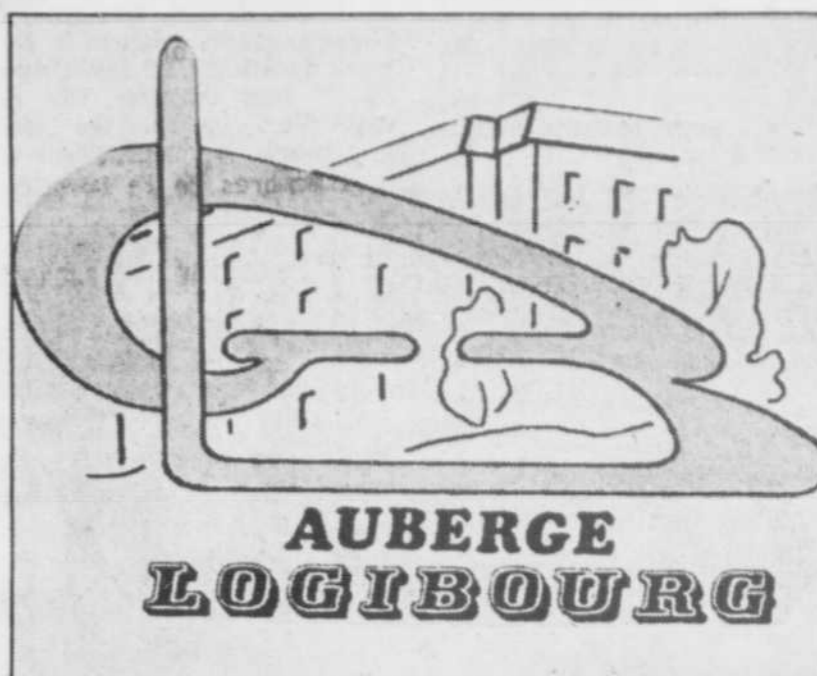
La corporation sans but lucratif dont fait partie un conseiller municipal, M. Jacques Caron, ainsi que Mmes Monique Jobidon-Beaudoin, Pauline Villeneuve-Cloutier, Lisette Dorion-Desrosiers et M. Rodrigue

Pichette, a obtenu l'appui de la caisse populaire pour assurer le financement. Cependant, on espère l'appui du député et ministre, Pierre Bussières, pour que la Société canadienne d'hygiène et de logement accepte de subventionner une bonne partie des intérêts sur le capital, de façon à pouvoir louer au montant de \$350, ces logements dont le coût de construction pourrait se situer aux environs de \$500. En outre, on espère une aide financière additionnelle de \$81 par mois aux locataires les

plus défavorisés économiquement.

Cette "auberge", qu'on veut aux "dimensions humaines", de trois étages, pourrait offrir des services d'entretien, de salles communes pour les repas, les ateliers, le lavoir et pourrait être construite à proximité d'un centre commercial et des circuits d'autobus.

La corporation espère obtenir une réponse favorable de la SCHL au cours du mois de juillet, ouvrir le chantier au printemps de 1984 et accueillir les locataires à l'automne.



20%
sur toute la marchandise en magasin *

* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

L'extravagant magasin pour enfants



PLACE STE-FOY 653-9363

Les galeries de la capitale 627-3472



EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

en bref

Archives

GASPE — Un centre des archives gaspésiennes devrait être implanté à Gaspé. Tel est le sens d'un mémoire déposé à la commission parlementaire sur la "loi des archives" par la Société historique de la Gaspésie. Pour l'organisme, il est inacceptable que les archives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine soient concentrées à Rimouski. "Dans le but de poursuivre une véritable régionalisation des archives au Québec, explique un communiqué, la société historique demande au présent gouvernement de reconnaître la réalité gaspésienne, tant sur les plans géographique que culturel, et conséquemment de créer un centre des archives en Gaspésie". Selon le

mémoire déposé, ce centre devrait être abrité par le musée régional de la société, musée situé à Gaspé.

Centre de recherche

GASPE — Le gouvernement fédéral devrait reconsidérer le décision d'implanter à Mont-Joli son centre de recherche en pêche. Le collège de la Gaspésie a voté cette résolution en laissant entendre que l'Institut des pêches de Grande-Rivière, qui relève du collège, serait un choix beaucoup plus logique à son avis. La résolution a été transmise au député fédéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr, au ministre de Pêches et Océans Canada, M. Pierre de Bané, et même au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Calme plat autour du projet

La papeterie: Bato se retirerait du dossier

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — C'est le calme plat autour du projet d'implanter une papeterie à Matane, tant chez la société d'Etat Rexfor, un des éventuels investisseurs, qu'après des gouvernements, et ce, au moment même où une nouvelle veut que l'investisseur privé se retire du dossier.

Ainsi, selon la revue américaine "Pulp & Paper", la compagnie F.F. Soucy, une papetière située à Rivière-du-Loup et propriété de l'entreprise américaine Bato, se serait retirée du projet comme investisseur. Signalant qu'elle tient l'information d'un dirigeant de la compagnie, la revue poursuit que la compagnie pourrait redevenir active dans le dossier si la subvention gouvernementale est obtenue.

LE SOLEIL n'a pu obtenir de confirmation de M. Peter Brant, président de Bato, dont le siège social est aux Etats-Unis. Depuis plusieurs mois déjà, il est impossible pour les journalistes de rejoindre le président.

A Québec, une porte-parole de Rexfor, Mme Gisèle Gallichan, a rapporté que le partenaire privé n'a pas fait état d'une décision de quitter le projet. "Notre associé nous aurait sûrement averti", a-t-elle laissé entendre.

Immobilisme

A Montréal, le sous-ministre responsable de la région du Québec pour le ministère de l'Industrie et de l'Expansion régionale, M. Claude Huot, a indiqué hier en fin d'après-midi avoir eu vent de la rumeur du retrait: "C'est une des raisons qui nous incite à nous demander s'il y a toujours un promoteur".

M. Huot a suggéré que le dossier a sombré dans l'immobilisme depuis près de trois mois, soit depuis la rencontre à la mi-mars entre les ministres québécois Jacques Parizeau (Finances) et François Gendron (Aménagement et développement régional) et les ministres fédéraux Marc Lalonde (Finances) et Ed Lumley (Industrie et Expansion régionale). Une rencontre

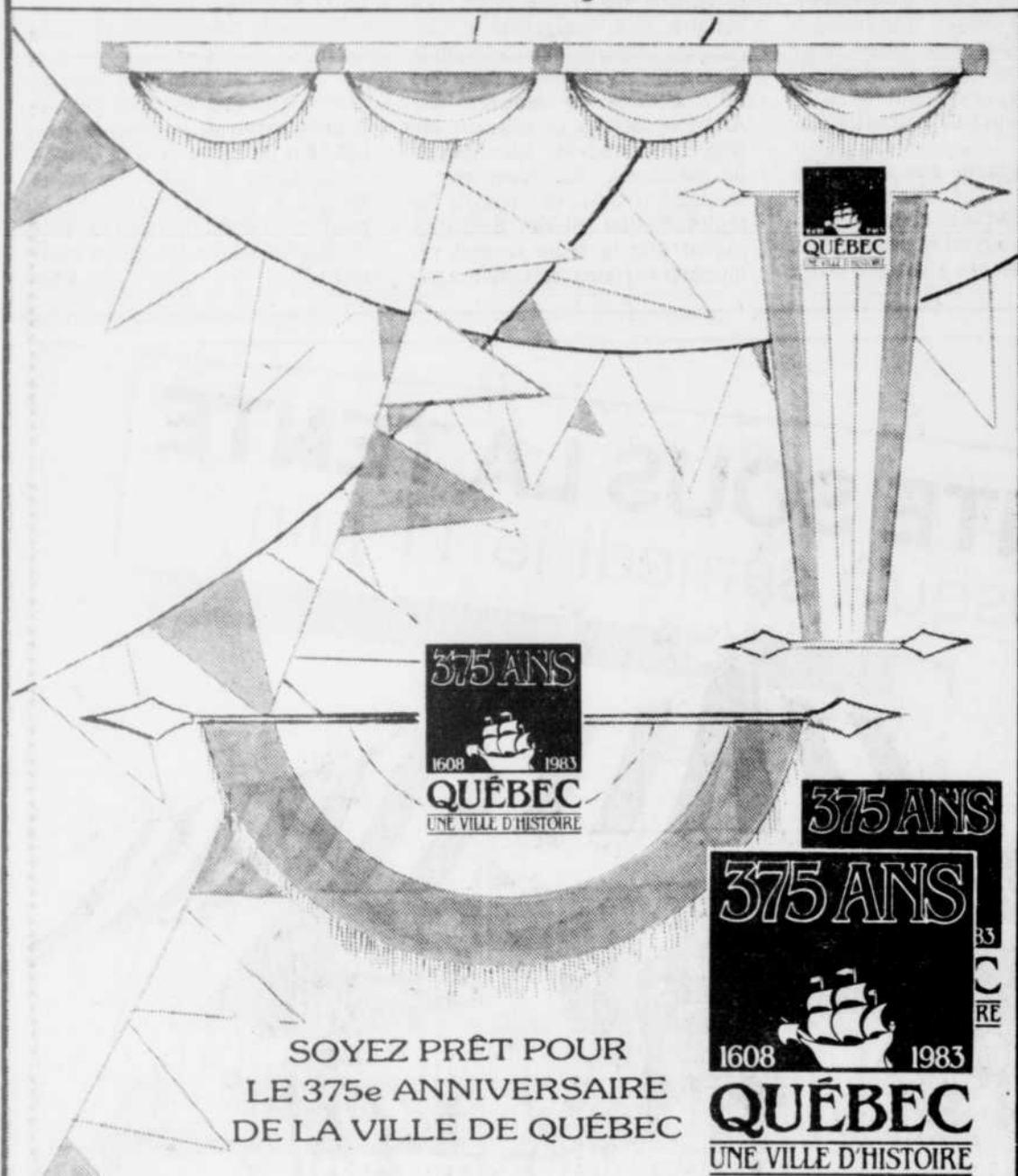
entre les fonctionnaires des deux gouvernements avait alors été décidée, a rappelé M. Huot. A cet égard, en avril, M. Lumley a déploré que les demandes de rencontres entre fonctionnaires, mais aussi avec Rexfor, n'avaient pas eu de réponse positive.

A Québec, un porte-parole de M. Gendron a signifié qu'à sa connaissance, aucune demande écrite n'était parvenue au bureau du ministre. Même indication chez Rexfor.

Le sous-ministre Huot a précisé: "Nous n'avons pas procédé par écrit parce que c'était tellement clair et limpide: nous croyions que l'engagement pris le 15 mars serait respecté (par Québec). Nous le regrettons un peu. Mais nous avons fait plusieurs tentatives par téléphone.

"Nous en sommes au même point qu'au 15 mars. On veut une offre de subvention sans que nous sachions l'identité précise des promoteurs. Il n'y a jamais eu de précédent en ce sens." Le taux de subvention d'un projet, a conclu M. Huot, n'est pas automatique.

375 ANS D'HISTOIRE ÇA SE DÉCORE



SOYEZ PRÊT POUR
LE 375e ANNIVERSAIRE
DE LA VILLE DE QUÉBEC

NOUS FAISONS LA VENTE, LA LOCATION,
L'INSTALLATION

DES DÉCORATIONS
SERVICE COMPLET ET SATISFACTION
GARANTIE

JEUX DE LUMIÈRES DÉCORATIVES
AINSI QUE DÉCORS EXCLUSIFS.

DÉCORATION ENR.

1511, 3e AVENUE Tél. 529-3877 - 523-2151

DIVISION QUINCAILLERIE
BERTRAND ENR.

Des Matanais posent des questions au gouvernement

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — A 5h, ce matin, une quarantaine de personnes ont quitté Matane en direction de l'Assemblée nationale, à Québec. Leur but: entendre des réponses gouvernementales aux questions qui les tracassent concernant le projet d'établir une papeterie à Matane.

Rejoint hier, M. Denis Lagacé, président du comité d'action pour la papeterie de Matane et organisateur du voyage éclair, a affirmé: "Le dossier est bloqué et il bloque au provincial en ce moment."

Pour se faire entendre, ce matin à l'Assemblée nationale, la délégation compte sur les questions d'un député de



Le maire de Matane, M. Roger Dion, fait partie de la délégation qui est à Québec aujourd'hui.

l'opposition au gouvernement québécois "plutôt que sur M. Yves Bérubé (député-ministre de Matane). Nous avons essayé de le contacter, mais nous n'avons pas eu de réponse. Je suis obligé de frapper à la porte de l'opposition", a soutenu M. Lagacé.

Le président du comité d'action a indiqué qu'une demande de rencontre a été adressée le 11 mai au premier ministre René Lévesque. "Nous n'avons même pas eu d'accusé de réception." La délégation d'aujourd'hui comprend, outre M. Lagacé, le maire de la ville, M. Roger Dion, de même que des représentants de la Chambre de commerce locale, du Conseil de développement économique de la région matanaise et du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.

Un projet de règlement est contesté à Rimouski

RIMOUSKI — Un groupe de citoyens du quartier Saint-Pie-X ont profité lundi soir d'une assemblée régulière du conseil municipal pour lui demander de retirer un projet de règlement présenté à l'automne dernier, qui visait à réglementer la hauteur des murs de soutènement entre des terrains adjacents où les dénivellations sont importantes.

Le problème avait surgi précisément entre les rues de Touraine et de Charente, où la dénivellation entre les deux rues est de l'ordre de 35 pieds. Certains citoyens de la rue de Touraine s'opposaient alors à l'érection de murs élevés, qu'ils jugent inesthétiques et qui peuvent également, selon eux, poser des problèmes de sécurité.

Le projet de règlement dit en substance que les murs de soutènement ne peuvent avoir plus que 12 pieds de

hauteur s'ils sont mitoyens et de six pieds seulement s'ils sont non mitoyens.

Le groupe de citoyens qui demande le retrait de ce projet de règlement allègue que ce dernier est inéquitable, puisqu'il permet aux gens situés au bas de la dénivellation de récupérer la totalité de leur terrain en surcreusant, alors qu'il prive ceux du haut de la dénivellation d'une partie de leur terrain. Certains d'entre eux affirment à ce sujet qu'ils perdraient de 20 à 30 pieds sur des terrains qui n'ont que 100 pieds de profondeur.

On a également fait valoir que même si beaucoup de villes du Québec connaissent d'importantes dénivellations, comme Baie-Comeau, Lévis, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et plusieurs autres, Rimouski serait la première à

adopter une réglementation à cet effet.

Les intervenants ont exprimé l'avis qu'il vaut mieux favoriser les ententes entre voisins que d'appliquer une réglementation rigide, plus susceptible de favoriser le conflit, laissant au code civil le soin de régler les cas plus rares où il n'y aurait pas d'entente entre les voisins.

Etant donné d'autre part que l'avis de motion sur ce projet de règlement empêche les citoyens d'aménager leur terrain, ces derniers demandent que la décision du conseil soit prise à brève échéance.

Le conseil n'a pas fourni de réponse à l'assemblée d'hier soir, mais le maire Philippe Michaud a exprimé l'avis qu'une décision pourrait être prise assez rapidement quant à savoir si le projet de règlement sera retenu ou écarté.

A TROIS
OU A QUATRE...



VOUS LÀ...
JOUEZ-VOUS
À 3 OU À 4?

MON DOUX...
Y'M'PARLE!



EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



A CHNC-New Carlisle, la partie syndicale songe au recours à l'arbitrage.

Aucun espoir de débloccage après 8 mois de grève

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Aucune lueur de règlement à court terme ne perce l'horizon dans le conflit de travail qui dure depuis plus de huit mois à la station radiophonique CHNC.

Une rencontre de conciliation n'a rien donné à la mi-mai et le syndicat se demande s'il se rendra à une prochaine réunion si elle se tient à Rimouski comme l'a laissé entendre le conciliateur Roch St-Hilaire, a rapporté M. Gérard-Raymond Blais, président du syndicat regroupant les 12 employés de la radio diffusant à partir de New Carlisle sur toute la Baie des Chaleurs.

"Le conciliateur nous a rencontrés séparément le 12 mai à Paspébiac. Il a fixé une prochaine rencontre vers la mi-juin à Rimouski, mais nous n'irons pas là-bas pour perdre notre temps. Nous, nous voulons négocier de bonne foi."

M. Blais met en doute celle de la partie patronale. A tel point, que le syndicat a déposé le 30 mai une plainte au Tribunal canadien des relations de travail en vertu de l'article stipulant que les deux parties doivent négocier de bonne foi. Si la prochaine convocation de M. St-Hilaire ne débouche sur rien d'encourageant, "nous n'écarterons pas le recours à l'arbitrage", a avancé le président des syndiqués en grève depuis le 20 octobre.

Un enjeu: les congédiements

"C'est noir (comme situation), mais c'est à cause des patrons, a insisté M. Blais. Depuis le début, ils ne veulent pas négocier, mais "casser" le syndicat. La preuve? A la dernière rencontre, "ils" ont proposé le congédiement de deux personnes et la transformation d'un

poste à temps plein en poste partiel. Le tout présenté avec des offres salariales de 6 pour 100, 6 pour 100 et 7 pour 100.

"Pour sauver les "jobs", nous avons proposé des augmentations annuelles de 3 pour 100, 3 pour 100 et 7 pour 100. Ce qui est bizarre, c'est que nous avons accepté le compromis du conciliateur, soit pas de congédiement et des augmentations de 1 pour 100, 3 pour 100 et 7 pour 100, alors que la partie patronale l'a repoussé."

Reprochant aux média de ne pas décrire exactement ce qui se passe dans le conflit, M. Blais a signalé: "Ils sont "gras durs": la population ne s'en occupe pas; les marchands très peu; et ils emploient des "scabs" (briseurs de grève). Le problème, c'est que le conflit fait l'affaire du vice-président Réginald Poirier puisqu'il embauche sa femme, sa fille et son fils à la station. Ne manque que le grand-père!"

Réplique

Rejoint à New Carlisle, M. Poirier a indiqué: "Ma femme travaille ici depuis un an, soit avant le début de la grève. Quant à ma fille, elle payait des cotisations syndicales comme surnuméraire depuis la dernière convention en 1980. Et elle n'est pas (employée) régulière. Mon fils n'est régulier que depuis deux mois."

M. Poirier a confirmé le rejet patronal de la suggestion du conciliateur. "C'est sur le surplus de personnel que nous accrochons", a-t-il soutenu. M. Poirier a avancé que la position patronale du début (des augmentations de 5 et 6 pour 100, mais sans coupures de postes) ne tenait plus "parce que nous n'en étions pas rendus à ce point-là." Selon la direction, un problème de surplus de personnel doit être corrigé.

Selon des documents remis à la commission d'enquête St-Hilaire aurait revendu \$15,418 un terrain payé \$1

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — En août 1972, l'ex-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire, par le truchement d'une compagnie familiale dont il était le président, Comalore Ltée, s'est porté acquéreur, pour la somme d'un dollar, d'un terrain sur lequel une entreprise, dont il était également actionnaire, a exploité un mini-golf.

Les règlements de zonage empêchant l'exploitation d'un mini-golf à cet endroit, dans la 2e rue Ouest, l'ex-maire a participé, sans dénoncer son intérêt, à une réunion du conseil municipal au cours de laquelle ce règlement de zonage a été modifié pour autoriser l'exploitation du mini-golf. En novembre 1973, Comalore revendait aux entreprises St-Albert, pour la somme de \$15,418, le terrain qu'elle avait achetée en août 1972 de l'Oeuvre Langevin, pour la somme d'un

dollar. Il s'agit du terrain où est aujourd'hui érigé le racquetball de Rimouski.

Tous ces faits sont révélés dans une série de documents que Me Mario Bilodeau, procureur de la Commission Lapalme-Labrecque, a déposés hier devant la Commission, et aussi dans les témoignages de deux ex-conseillers, MM. Gabriel Gagné et Fernand Lamontagne, ce dernier étant également actionnaire de l'entreprise exploitant le mini-golf.

Selon les éléments soumis en preuve, c'est le 21 juin 1972 que fut formée Les Promotions du Bas Saint-Laurent Inc, dans le but d'exploiter un mini-golf. Le 4 août suivant, l'entreprise présente à la Commission d'urbanisme de Rimouski une demande pour un permis de construction du mini-golf. Le 10 août 1972, Comalore achète le lot 209-3-66 de l'Oeuvre Langevin pour

\$1. Le 16 août, la Commission d'urbanisme refuse d'émettre le permis de construction en raison des règlements de zonage et ordonne l'arrêt des travaux déjà commencés.

Le 21 août suivant, le conseil municipal, alors que M. St-Hilaire est présent, adopte le règlement 908 qui permet la construction du mini-golf. Le 14 février 1973, la Commission municipale autorise la construction, et c'est le 8 novembre 1973 que M. St-Hilaire revend le terrain pour une somme de \$15,418.

Au cours de son témoignage, l'ex-conseiller Lamontagne a affirmé que même si ce n'est pas consigné au procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 21 août 1972, qui amendait le règlement de zonage, il a lui-même dénoncé son intérêt et est même sorti de la salle pour ne pas participer au vote. Il ne se souvient pas, par contre si M. St-

Hilaire a aussi dénoncé son intérêt, "mais je sais, dit-il, qu'il n'est pas sorti".

M. Lamontagne a affirmé d'autre part qu'il n'était pas au courant que M. St-Hilaire était propriétaire du terrain en question.

Quant à l'ex-conseiller Gabriel Gagné, il a dit qu'il avait voté pour la résolution modifiant le zonage, parce qu'on avait dit que ce mini-golf servirait gratuitement aux jeunes des terrains de jeux. Aucun des documents mis en preuve n'indique cependant ce fait. Selon M. Gagné, il est fort probable que ces représentations lui ont été faites par M. St-Hilaire.

Interrogé également au sujet de certains contrats accordés à la firme C.A. Norton, M. Gagné a affirmé qu'il n'était pas au courant que M. St-Hilaire était consultant pour la firme C.A. Norton et qu'il en touchait des revenus.

Procès ajourné

MONTREAL (PC)

— Le procès de l'ex-ministre unioniste des Travaux publics, Armand Russell, qui doit répondre de neuf chefs d'accusation d'abus de confiance, de fraude, et de fabrication et d'utilisation de faux, se poursuivra à la mi-juillet. Le procès en est présentement à l'étape des plaidoiries.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de **WOOLCO**

INSERÉ DANS CETTE ÉDITION

AUBAINE AUBAINE ÉCONOMIE

SAIGON MOI
Thúc Phâm Á Châu
DEPANNEUR ASIATIQUE

Aliments vietnamiens, chinois japonais, laotiens, thaïlandais, cambodgiens, etc. Nous vendons des rouleaux "impériaux" pour emporter. Livraison gratuite.

VEENEZ VOIR "SAIGON MOI" 351, boul. Charest est QUÉBEC 529-4780

200%

sur toute la marchandise en magasin *

* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

L'extravagant magasin pour enfants

PLACE STE-FOY 653-9363 Les galeries de la capitale 627-3472

MOI J'JOUÉ À 4, J'PEUX GAGNER JUSQU'À 4500 FOIS MA MISE!

MAIS À 3, ON A PLUS DE CHANCES!

Le Quotidien

C'EST-TU MIEUX DANS L'ORDRE OU DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE?

ÇA, ÇA DÉPEND DE VOTRE HUMEUR!

QUÉBEC RÉGIONAL

en bref

Cadavre de quidam

PORTNEUF (PC) — La Sûreté du Québec tentait toujours, lundi, d'identifier un cadavre décomposé retrouvé le 7 mai sur les berges du Saint-Laurent, à Portneuf. L'individu, de race blanche, pesait environ 135 livres (61 kilos), mesurait cinq pieds huit pouces (1.71 m). Son âge n'a pu être déterminé, étant donné son état. Il portait des bottes de travail de marque Grey avec bouts d'acier, deux paires de bas de laine gris, une paire de bas de coton, un gilet bleu de taille moyenne portant l'inscription "Master Disaster", un sous-vêtement une pièce de laine blanche, une ceinture brune de grandeur 35 et demi et un jeans bleu de marque Lois, grandeur 30.

Subvention pour des prototypes

VILLE DE L'ISLET — Le ministre délégué à la Science et à la Technologie, M. Gilbert Paquette, versera une subvention de \$50,000 à l'entreprise "Jos. Poitras et Fils Ltée", de L'Islet. Cette subvention permettra à l'entreprise de développer un prototype et réaliser des tests d'une machine polyvalente pour usinage du bois. L'entreprise Jos. Poitras et Fils Ltée a déjà reçu une aide financière pour la réalisation de plusieurs éléments et composants, dont notamment un mécanisme de réduction de vitesse pour les porte-outils et les rouleaux d'alimentation de la machine de base. Cette nouvelle subvention s'inscrit donc dans la suite logique des travaux déjà entrepris par l'entreprise.

Calme plat autour du projet

La papeterie: Bato se retirerait du dossier

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — C'est le calme plat autour du projet d'implanter une papeterie à Matane, tant chez la société d'Etat Rexfor, un des éventuels investisseurs, qu'auprès des gouvernements, et ce, au moment même où une nouvelle veut que l'investisseur privé se retire du dossier.

Ainsi, selon la revue américaine "Pulp & Paper", la compagnie F.F. Soucy, une papetière située à Rivière-du-Loup et propriété de l'entreprise américaine Bato, se serait retirée du projet comme investisseur. Signalant qu'elle tient l'information d'un dirigeant de la compagnie, la revue poursuit que la compagnie pourrait redevenir active dans le dossier si la subvention gouvernementale est obtenue.

LE SOLEIL n'a pu obtenir de confirmation de M. Peter Brant, président de Bato, dont le siège social est aux États-Unis. Depuis plusieurs mois déjà, il est impossible pour les journalistes de rejoindre le président.

A Québec, un porte-parole de Rexfor, Mme Gisèle Gallichan, a rapporté que le partenaire privé n'a pas fait état d'une décision de quitter le projet. "Notre associé nous aurait sûrement averti", a-t-elle laissé entendre.

Immobilisme

A Montréal, le sous-ministre responsable de la région du Québec pour le ministère de l'Industrie et de l'Expansion régionale, M. Claude Huot, a indiqué hier en fin d'après-midi avoir eu vent de la rumeur du retrait: "C'est une des raisons qui nous incite à nous demander s'il y a toujours un promoteur".

M. Huot a suggéré que le dossier a sombré dans l'immobilisme depuis près de trois mois, soit depuis la rencontre à la mi-mars entre les ministres québécois Jacques Parizeau (Finances) et François Gendron (Aménagement et développement régional) et les ministres fédéraux Marc Lalonde (Finances) et Ed Lumley (Industrie et Expansion régionale). Une rencontre

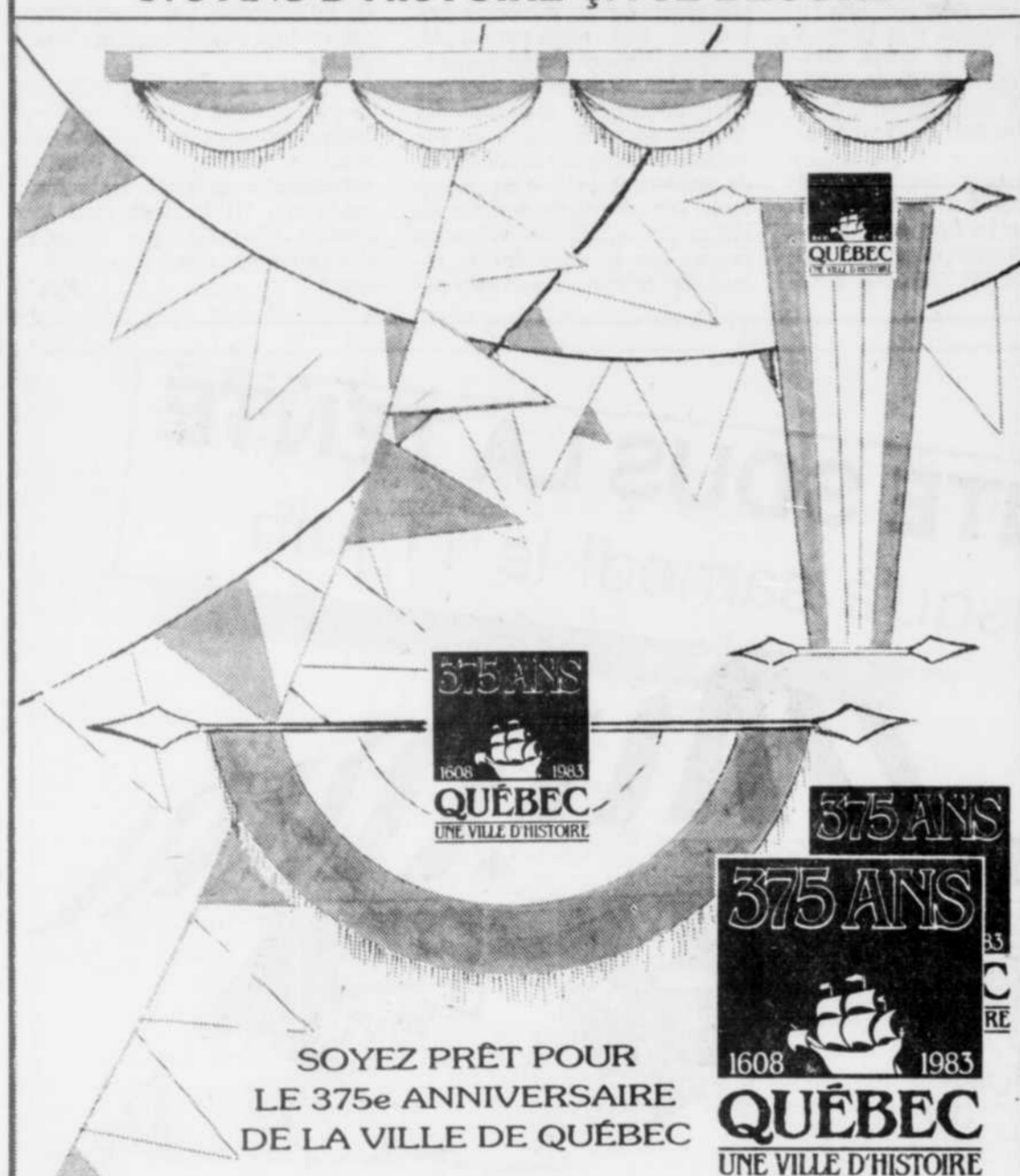
entre les fonctionnaires des deux gouvernements avait alors été décidée, a rappelé M. Huot. A cet égard, en avril, M. Lumley a déploré que les demandes de rencontres entre fonctionnaires, mais aussi avec Rexfor, n'avaient pas eu de réponse positive.

A Québec, un porte-parole de M. Gendron a signifié qu'à sa connaissance, aucune demande écrite n'était parvenue au bureau du ministre. Même indication chez Rexfor.

Le sous-ministre Huot a précisé: "Nous n'avons pas procédé par écrit parce que c'était tellement clair et limpide: nous croyions que l'engagement pris le 15 mars serait respecté (par Québec). Nous le regrettons un peu. Mais nous avons fait plusieurs tentatives par téléphone."

"Nous en sommes au même point qu'au 15 mars. On veut une offre de subvention sans que nous sachions l'identité précise des promoteurs. Il n'y a jamais eu de précédent en ce sens." Le taux de subvention d'un projet, a conclu M. Huot, n'est pas automatique.

375 ANS D'HISTOIRE ÇA SE DÉCORE



SOYEZ PRÊT POUR
LE 375e ANNIVERSAIRE
DE LA VILLE DE QUÉBEC

NOUS FAISONS LA VENTE, LA LOCATION,
L'INSTALLATION

DES DÉCORATIONS
SERVICE COMPLET ET SATISFACTION
GARANTIE

JEUX DE LUMIÈRES DÉCORATIVES
AINSI QUE DÉCORS EXCLUSIFS.

DÉCORATION ENR.

1511, 3e AVENUE Tél. 529-3877 - 523-2151

DIVISION QUINCAILLERIE
BERTRAND ENR.

Des Matanais posent des questions au gouvernement

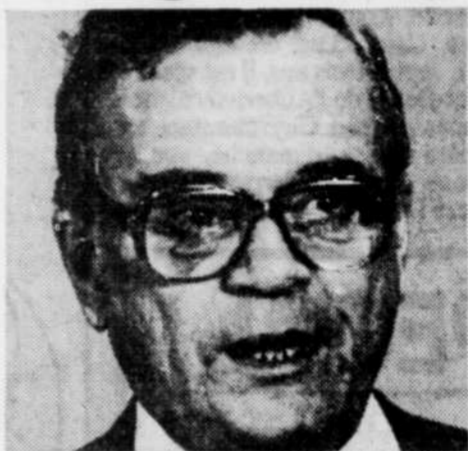
par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — A 5h, ce matin, une quarantaine de personnes ont quitté Matane en direction de l'Assemblée nationale, à Québec. Leur but: entendre des réponses gouvernementales aux questions qui les tracassent concernant le projet d'établir une papeterie à Matane.

Rejoint hier, M. Denis Lagacé, président du comité d'action pour la papeterie de Matane et organisateur du voyage éclair, a affirmé: "Le dossier est bloqué et il bloque au provincial en ce moment."

Pour se faire entendre, ce matin à l'Assemblée nationale, la délégation compte sur les questions d'un député de



Le maire de Matane, M. Roger Dion, fait partie de la délégation qui est à Québec aujourd'hui.

l'opposition au gouvernement québécois "plutôt que sur M. Yves Bérubé (député-ministre de Matane). Nous avons essayé de le contacter, mais nous n'avons pas eu de réponse. Je suis obligé de frapper à la porte de l'opposition", a soutenu M. Lagacé.

Le président du comité d'action a indiqué qu'une demande de rencontre a été adressée le 11 mai au premier ministre René Lévesque. "Nous n'avons même pas eu d'accusé de réception." La délégation d'aujourd'hui maire de la comté, outre M. Lagacé, le maire de la ville, M. Roger Dion, de même que des représentants de la Chambre de commerce locale, du Conseil de développement économique de la région matanaise et du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.

Saint-Philémon de Bellechasse

"Entre montagnes et rivières", thème du festival de la truite

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-PHILEMON — Le 3e Festival de la truite à Saint-Philémon de Bellechasse se tiendra sous le thème "Entre montagnes et rivières" les 22, 23 et 24 juillet prochain, avec l'ensemencement de 3,000 truites mouchetées dans la rivière des Pins et la présentation de diverses activités.

En dévoilant le programme de cet événement annuel, Johanne Beaulieu, du comité de la publicité, a indiqué qu'il s'agit d'une fête communautaire au niveau régional mise sur pied par les organismes à but non lucratif de Saint-Philémon et qui regroupe une centaine de personnes.

Le festival organisera de nouveau des visites guidées à la pisciculture des Allégans Inc., de Saint-Philémon, et

comme il n'y a pas fête sans boustifaille on a prévu pour les milliers de visiteurs un menu où la truite sera apprêtée à son meilleur et de façons originales: pâté à la truite, canot du pêcheur, salades de truite, assiette du pêcheur, etc.

Il y aura également sur place un comptoir d'artisanat riche du travail des artisans locaux et pour la durée de cet événement diverses installations pour agrémenter une fête familiale: activités pour enfants, aire de pique-nique, hibachi géant, bar extérieur, kiosque de secourisme, concours de pêche, éviscération et mise sur glace des truites, puis vente de vers de terre.

Activités

En préparation depuis quelques mois, a indiqué Johanne Beaulieu, le

programme des activités du 3e Festival de la truite de Saint-Philémon de Bellechasse est le suivant:

Dès vendredi 22 juillet, il y aura à compter de 19h30 à l'école Saint-Louis de Saint-Philémon, présentation d'une pièce théâtrale intitulée "Une cause désespérée" suivie d'une soirée rétro sous la grande tente.

Samedi 23 juillet diverses activités extérieures telles que: défilé costumé pour les enfants, début de la pêche dans la rivière des Pins, le déjeuner du festival, spectacle de marionnettes, courses sur billot, et soirée rock sous la tente.

Pour la journée de clôture, soit le dimanche 24 juillet, il y aura messe en plein air, courses de "motocross" puis gala d'amateurs en après-midi et en soirée.

A TROIS OU A QUATRE...



VOUS LÀ...
JOUEZ-VOUS
À 3 OU À 4?

MON DOUX...
Y'M'PARLE!



QUÉBEC RÉGIONAL

Abitibi Price pourrait participer à la rénovation

Pavillon Boisclair: Beupré n'embarque pas

par Gérald OUELLET
BEUPRÉ — Le pavillon Boisclair, à Beupré, pourrait servir prochainement aux citoyens, mais pas avec la participation du conseil municipal. C'est du moins ce qui ressort des discussions intervenues hier soir, lors d'une assemblée du conseil municipal, à laquelle participaient une soixantaine de citoyens.

Le seul élément nouveau au dossier, est la participation possible de la compagnie Abitibi Price à la rénovation du chalet, mais à la condition que la ville s'en porte acquéreur. Il est important de signaler qu'il ne s'agit que d'une conversation téléphonique, entre le maire Lucien Gauthier et un porte-parole de la compagnie. Il est question d'une contribution de \$30,000.

En effet, la municipalité s'entend aux deux résolutions déjà adoptées par le conseil: soit le maintien du "statu quo", c'est-à-dire que la ville ne participe pas à la rénovation et à la gestion du pavillon Boisclair qui devra être remise à un organisme autre que la municipalité.

Cette décision du conseil fait suite à l'étude d'un imposant rapport, préparé par le comité ad hoc

sur la réutilisation du chalet Boisclair. Document qui, d'ailleurs, a fait l'éloge unanime de la part de tous les conseillers.

Il semble que la situation économique actuelle ne permet pas à la ville de s'embarquer dans un tel projet, compte tenu qu'elle administre déjà un centre communautaire qui répond adéquatement aux besoins des quelque 3,000 citoyens de Beupré.

Pour la circonstance, le maire Lucien Gauthier a laissé ses six conseillers s'exprimer librement sur le sujet. On doit signaler ici que M. Jean-Marc Majeau a largement profité de cette occasion pour faire connaître son point de vue concernant ce dossier.

Dans son rapport, le comité ad hoc a présenté trois solutions quant à l'utilisation du Boisclair: soit l'aménagement avec installations sportives au coût de \$106,734, l'aménagement sans les installations sportives au montant de \$98,669 et enfin, l'aménagement avec logement, pour un total de \$108,369 et les subventions s'y rattachant.

Le rapport suggère également à la ville de devenir propriétaire et comme tel, de former une corporation à but non lucratif, afin

d'assurer la gestion du Boisclair. Il est question ici d'une somme annuelle d'environ \$15,000.

On sait déjà que le Boisclair et ses dépendances ont été reconnus monument historique par le ministre des Affaires culturelles, et qu'ils sont considérés comme faisant partie du patrimoine québécois.

Les membres du comité ad hoc reprochent à la ville de ne pas se prononcer sur les différents aspects du rapport (celle-ci l'étudiant globalement et non point par point). Un club de l'âge d'or de Beupré a offert à la ville d'administrer le Boisclair, mais le maire n'a pas tenu compte de cette demande, hier soir, parce qu'il en a pris connaissance qu'à la toute dernière minute.

Le conseiller Jean-Marc Majeau croit au bénévolat, à Beupré, mais pour un projet à long terme comme celui du Boisclair, il émet de sérieux doutes.



Un rapport suggérait à la ville de Beupré de devenir propriétaire du pavillon Boisclair, de former une corporation à but non lucratif pour en assurer la gestion.

L'UPA propose la récupération du bois, à la place des arrosages

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Pour remplacer le programme d'arrosage chimique des forêts, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce continuera à défendre avec constance et énergie la mise en place de l'établissement d'un programme intensif de récupération des bois affectés, principalement en forêt privée.

Également, un ensemble de travaux sylvicoles visant à améliorer la productivité des forêts, à régénérer rapidement les superficies ravagées et à diminuer la susceptibilité des peuplements aux attaques de tordeuses.

Selon M. Simon Giguère, de l'UPA de la Beauce, ces solutions dont le bureau d'audiences publiques sur l'environnement propose la mise en place, en plus d'améliorer les forêts et de les protéger, ont aussi l'avantage de lutter contre le chômage élevé des régions affectées dont la Beauce.

Rappelons que cette année, le programme d'arrosage a fait, pour la première fois, l'objet d'une audience publique dans le cadre de la loi sur la protection de l'environnement dont un rapport a été remis au ministre québécois de l'Environnement Adrien Ouellette.

Dans ce rapport, a souligné M. Giguère, le bureau d'audiences pu-

bliques sur l'environnement recommande le rejet du programme d'arrosage d'insecticides en invoquant particulièrement le fait que le programme ne s'attaque pas aux facteurs responsables des épidémies de tordeuses et aux autres facteurs causant un manque de bois.

De plus, l'efficacité des arrosages et leur rentabilité économique sont incertaines, tandis qu'ils représentent un danger réel d'atteinte à l'environnement, selon M. Giguère.

Pour justifier son programme d'arrosage, le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) a invoqué la perspective d'un manque de bois pour les régions concernées.

On a été jusqu'à faire mention, a ajouté le porte-parole de l'UPA de la Beauce, que le programme d'arrosage ne vise pas l'élimination complète de la tordeuse mais plutôt la diminution de la mortalité, car en conservant le bois vivant, on se laisse plus de temps pour le récupérer.

Ce qu'on espère pour les années qui suivent, a déclaré Simon Giguère, c'est que les recommandations du bureau d'audiences publiques sur l'environnement ne seront pas oubliées par le gouvernement du Québec.

AUJOURD'HUI

Voyez
le cahier
publicitaire
de

WOOLCO

INSÈRE DANS
CETTE ÉDITION

AUBAINE AUBAINE
ECONOMIE

SAIGON MOI

Thúc Phạm Á Châu
DEPANEUR
ASIATIQUE

Aliments vietnamiens, chinois, japonais, laotiens, thaïlandais, cambodgiens, etc. Nous vendons des rouleaux "impériaux" pour emporter. Livraison gratuite.

VENEZ VOIR
"SAIGON MOI"
351, boul. Charest est
QUÉBEC
529-4780

20%
**sur toute la marchandise
 en magasin ***

* Les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

L'extravagant magasin pour enfants



PLACE
STE-FOY 653-9363

Les galeries
de la capitale
627-3472

MOI J'JOUÉ À 4, J'PEUX GAGNER
JUSQU'À 4500 FOIS MA MISE!

MAIS À 3,
ON A PLUS
DE CHANCES!

Le Quotidien

C'EST-TU MIEUX DANS L'ORDRE OU
DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE?

ÇA,
ÇA DÉPEND
DE VOTRE
HUMEUR!

R1-11-111

Crédit-Proprio s'installe à Québec

Nouvelle "liste noire" de locataires dans la région

LE SOLEIL

QUÉBEC, MERCREDI 8 JUIN 1983
87e année, no 137 108 pages 9 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

Une mini tornade balaie la région

Saint-Raphaël Le toit de l'école La Source en partie arraché

par Michel TRUCHON

L'orage d'une rare violence qui s'est abattu sur la région de Québec en fin d'après-midi hier a semé la désolation sur son passage. C'est à Saint-Raphaël de Bellechasse et à Saint-Nicolas que les dégâts ont été les plus importants.

À Saint-Raphaël, le toit de l'école La Source, sur la rue du Foyer, a été en partie arraché et les débris ont volé à plus de 1,000 pieds à la ronde.

À Saint-Nicolas, deux poteaux ont été renversés, ratant de peu deux maisons et les fils transportant

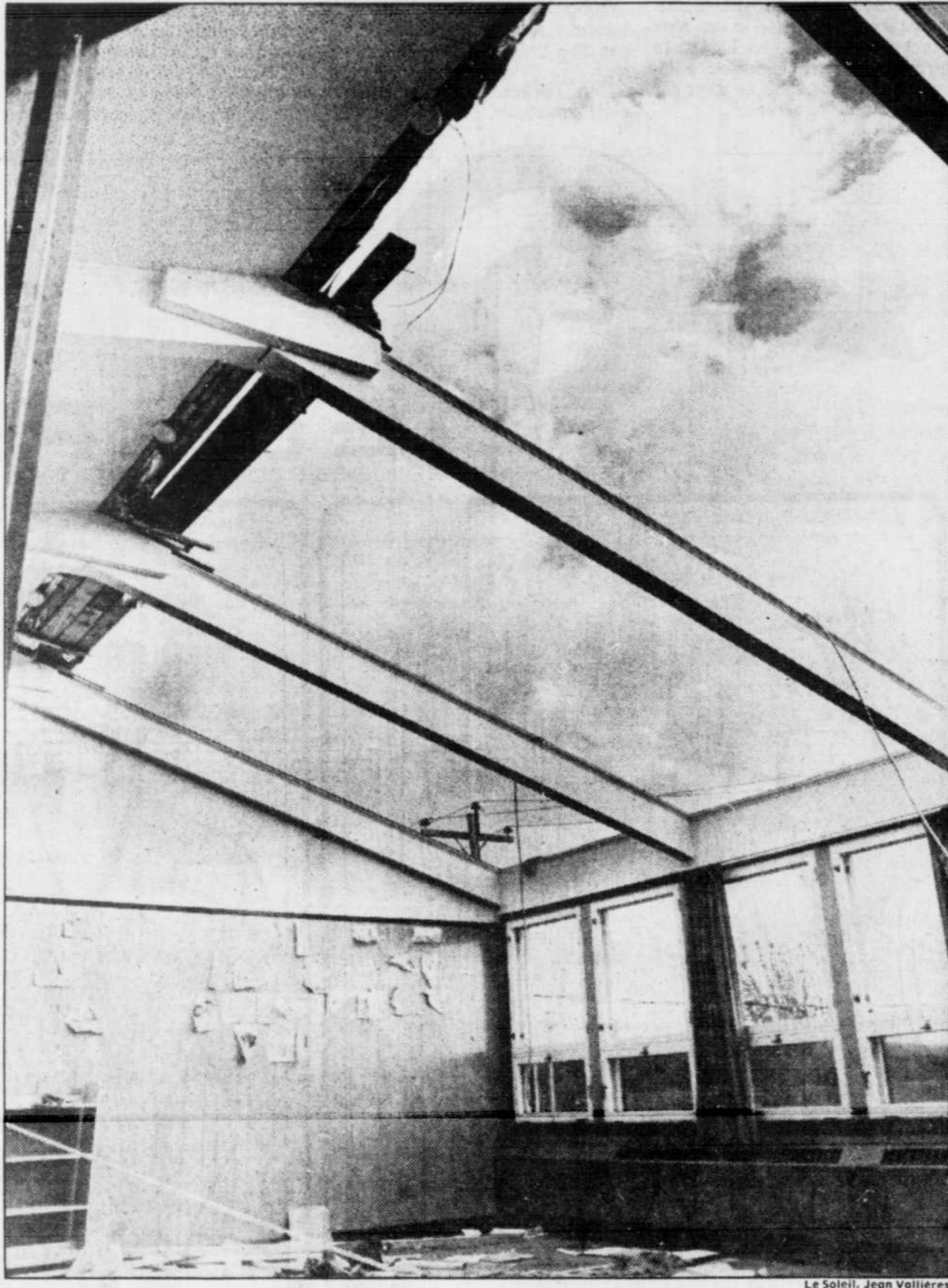
Autres textes et photos, page A-3

un courant de 25,000 volts se sont abattus sur trois propriétés, passant près de mettre le feu. Une dizaine de maisons de la rue des Mélèzes ont dû être évacuées par mesure de prudence et l'accident a entraîné une panne de secteur.

Dans ces deux cas, cela tient presque du miracle que personne n'ait été blessé.

Ailleurs, des fils électriques ont été brisés, des arbres cassés et des toitures endommagées. À l'aéroport, trois petits avions ont été ren-

Voir page A-2, TOIT



Deux classes de l'école La Source, à Saint-Raphaël, se sont retrouvées à ciel ouvert après le passage du violent orage d'hier après-midi.

Sommaire

Annonces classées	H-4 à H-10
Arts et spectacles	E-10 et E-11
Bandes dessinées	C-12
Bridge	H-10
Carrières et professions	E-7
Consommation	B-1 à B-7
Décès	H-11
Economie-finances	H-1 à H-3
Editorial	A-14
Hier et aujourd'hui	F-2 à F-6
Horoscope	H-8
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Monde	E-1, E-3 et E-7
	E-13 à E-15
Mot mystère	H-6
Mots croisés	H-7
Où aller à Québec	E-12
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	H-9
Sport	D-1 à D-10
Télévision	E-10



Ciel variable et possibilités d'averses dispersées aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de 12 à 16. Demain: beau à Québec et ciel variable dans l'Est.

détails, page H-4

Une réaction à la déshumanisation des soins de santé

- FIN -



Paul ROUX
**SOIGNER
DIFFÉREMENT**

Depuis quelques années, un nouveau courant secoue le monde médical: la médecine holistique. Il s'agit d'un mouvement qui, sans renier les acquis de la médecine technologique, en conteste les excès et expérimente des approches plus douces. Aujourd'hui, le docteur Augustin Roy exprime le point de vue de la Corporation des médecins. On trouvera les vues des autres autorités concernées à la page A-5.

Pour le président de la Corporation des médecins, le docteur Augustin Roy, l'engouement actuel pour les médecines douces est une réaction à la déshumanisation des soins de santé.

"Au début du siècle, explique-t-il, on avait un médecin de famille dont le bagage technologique n'était pas imposant, mais qui savait communiquer avec ses patients. Après la guerre de 39-45, et plus spécialement dans les années 60, la technologie médicale s'est développée de plus en plus vite et le caractère scientifique de la médecine a pris le dessus sur son caractère humain. Moi, je dis que

Voir A-2, SANTE



Le docteur Roy: La médecine est à la fois un art et une science.

Wilson à Québec, fausse rumeur, dit Filion

par Maurice DUMAS

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Tôt cette nuit, le directeur-gérant Maurice Filion a nié une dépêche de la Presse canadienne à l'effet que les Nordiques feraient l'acquisition du rade arrière Behn Wilson, des Flyers de Philadelphie, en retour de leur premier choix au repêchage et du défenseur Dave Pichette.

"Il s'agit d'une fausse ru-

Voir A-2, FILION

Autres textes pages D-1 et D-2



Behn WILSON

course à la direction

- Le Soleil appuie Clark... par défaut
Editorial A-14
- Crombie fait part de sa vision des choses
Dossier A-13
- Informations sur la course à la direction
page C-1

Guay coupe les ailes des huit députés libéraux

par Michel DAVID

Le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, a déclaré irrecevable hier la motion présentée lundi par huit députés libéraux, qui réclamaient que la commission de l'Assemblée nationale poursuive l'enquête sur le rôle du premier ministre Lévesque dans le dossier du saccage de LG-2.

L'Opposition, qui demeure convaincue que M. Lévesque a délibérément trompé l'Assemblée, devra donc trouver un autre moyen d'éviter que toute l'affaire ne tourne en queue de poisson après avoir accaparé toutes ses énergies depuis deux mois.

Après avoir fouillé de façon exhaustive la jurisprudence de l'Assemblée, M. Guay a en effet conclu que le simple fait d'inclure la Chambre en erreur ne justifiait pas la

procédure invoquée par les libéraux.

"Les précédents manquent pour appuyer une telle démarche, a expliqué le président. Au contraire,

Voir page A-2, GUAY

Les premiers triplés conçus in vitro

ADELAIDE (AFP) — Les premiers triplés au monde, conçus in vitro, sont nés mercredi matin au centre médical Flinders d'Adelaide (sud de l'Australie).

La mère et les enfants — deux filles et un garçon — se portent bien.

La naissance, qui serait prématurée d'un mois, a nécessité une césarienne.

METRO
LES BAS PRIX SONT DANS L'AIR!
Voir page A-16

LE BLITZ DE PRIX SPÉCIAUX

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE

GUAY (Suite de la première page)

Les règlements annotés indiquent bien que c'est le fait même de refuser d'accepter la parole d'un député qui est une entorse au règlement.

Reconnaissant que les citoyens sont en droit d'attendre de leurs élus qu'ils disent la vérité, M. Guay en arrive finalement à la conclusion qu'il appartient à la population de porter un jugement sur la conduite du premier ministre. "S'il doit y avoir une sanction pour un tel geste, elle est politique et appartient en définitive au peuple", a-t-il déclaré.

Réaction libérale

S'il n'en avait pas vraiment l'air, le leader parlementaire de l'opposition, M. Fernand Lalonde, s'est dit surpris et déçu de la décision du président, qu'il s'est cependant bien gardé de contester, admettant lui-même que la jurisprudence n'offrirait guère de précédents.

M. Lalonde s'est également dit inquiet des conséquences de cette décision sur l'avenir du parlementarisme, puisqu'elle signifie, selon lui, qu'un ministre peut mentir impunément tout en respectant le règlement, mais qu'un député ne

peut dénoncer ce mensonge sans manquer au règlement.

Dans son esprit, elle constitue également la négation du principe selon lequel l'immunité dont jouissent les parlementaires implique en retour qu'ils doivent dire la vérité, comme l'avait jadis avancé M. Robert Burns.

La décision de M. Guay signifie surtout que les libéraux, qui s'étaient demandés un bon moment quelle conclusion donner aux deux mois de travaux en commission parlementaire, se retrouvent avec le même problème. "Je veux mettre mon siège en jeu mais je ne sais pas comment", a expliqué M. Lalonde.

Le leader de l'opposition a affirmé hier qu'après tout ce qui s'est passé, il n'est pas possible que les choses en restent là, mais il a admis que toute issue autre que celle que les libéraux ont voulu provoquer par leur motion de lundi aura forcément une allure d'anticlimax.

A suivre

M. Lalonde n'a pas voulu élaborer sur la stratégie que les libéraux adopteront au cours des prochains jours, expliquant que divers scénarios sont à l'étude.

Les libéraux pourraient pré-

senter une nouvelle motion en utilisant l'article 68 du règlement, mais on voit mal comment M. Guay pourrait rendre une décision différente de celle qu'il a rendue sur une motion présentée en vertu de l'article 80, si le fond en demeure le même.

Chose certaine, ils vont réitérer leurs accusations à l'endroit du premier ministre à chaque occasion qui se présentera, mais ils ne peuvent guère espérer que M. Lévesque utilisera lui-même le règlement pour leur faire rendre compte de ces accusations. On ne voit pas pourquoi il leur ferait ce plaisir.

Si huit députés libéraux étaient prêts à mettre leur siège en jeu pour amener la convocation de la commission de l'Assemblée nationale, il est par ailleurs exclu qu'ils démissionnent en guise de protestation pour forcer la tenue d'élections partielles. M. Fernand Lalonde a expliqué que le gouvernement serait beaucoup trop heureux de les voir absents de la Chambre.

Reste la possibilité que l'opposition refuse de participer aux travaux de l'Assemblée, comme elle l'avait fait en mars pour obtenir la convocation de la commission parlementaire de l'Énergie et des Ressources. "Ce n'est pas exclu si on se retrouve dans un cul-de-sac, a déclaré M. Lalonde, mais ce n'est pas dans les scénarios actuels."

LOCATAIRES (Suite de la première page)

devenue vraiment opérationnelle qu'en 1981. Jusqu'à maintenant, elle avait limité ses activités à la région de Montréal. En juillet, elle étendra d'un seul coup ses ramifications à la grandeur du Québec.

Dernièrement, l'Association des locataires de Longueuil ainsi que le Regroupement des comités-logement et des associations de locataires du Québec ont déposé une plainte auprès de l'Office de protection des consommateurs, en vertu de la loi sur les agences de recouvrement. Le motif invoqué: Crédit-Proprio ferait usage de la menace dans les lettres envoyées aux locataires récalcitrants.

Le dernier paragraphe d'une de ces lettres-type, dont LE SOLEIL possède une copie, se lit comme suit: "Votre dossier de locataire est accessible à TOUS les propriétaires de logements et le paiement de votre loyer préviendra des problèmes futurs lorsque vous louerez un logement. Veuillez agir en conséquence."

Dans cette lettre-type, où il ne manque que le nom du propriétaire lésé et le montant du loyer impayé, Crédit-Proprio menace d'entreprendre des procédures judiciaires dans les cinq jours, si le locataire retardataire ne paye pas son dû à l'intérieur de cette échéance.

A l'Office de protection des consommateurs, on nous a confir-

mé que le dossier de Crédit-Proprio fait actuellement l'objet d'une étude par le service du contentieux.

Une assurance

Pour le directeur général de l'entreprise, M. Jean Lepage, Crédit-Proprio Ltée offre ni plus ni moins qu'un service d'assurance. Une assurance-loyer. Un service de loyer garanti.

En matière de logement, Crédit-Proprio propose sensiblement les mêmes services que ceux offerts par Télé-Chèques dans le domaine du crédit aux consommateurs. Techniquement, il s'agit d'une garantie de loyer par transfert de créance.

Le scénario est le suivant. Un propriétaire téléphone à Crédit-Proprio et s'informe du dossier d'un locataire éventuel. La compagnie répond dans les 24 heures. Si elle juge que le dossier du candidat-locataire est positif, elle assume le risque du paiement du loyer. Si donc le locataire en question tarde à payer son loyer sans payer son dû, Crédit-Proprio rembourse le propriétaire lésé et prend à son compte les démarches de recouvrement.

Pour s'abonner au système Crédit-Proprio, un propriétaire doit déboursier 1 pour 100 de la valeur de ses baux. Le tarif ne rebuterait pas la clientèle. Selon M. Jean Lepage, trois de ses clients montréalais pos-

èdent à eux seuls 14.000 unités de logement. Au cours de l'entretien d'hier, M. Lepage a refusé de rendre public le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Rappelons que contrairement aux banques de données sur les individus gérées par l'administration publique, les fichiers de personnes administrés par l'entreprise privée — comme c'est le cas à Crédit-Proprio — ne sont pas soumis à une réglementation gouvernementale. Les citoyens sont donc peu ou pas protégés contre les abus qu'on pourrait en faire ou contre les inexactitudes qui pourraient s'y glisser.

La Ligue des droits et libertés de même que les comités de citoyens et de locataires se sont mobilisés pour tenter d'obtenir du législateur une réglementation sinon la disparition de ce genre de listes. Pour le moment, leurs pressions n'ont pas porté fruit.

Outre la "liste noire" des locataires qui sera constituée par Crédit-Proprio à Québec et dans l'Est du Québec, en juillet, il existe un autre fichier de locataires à Québec. C'est celui de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (Corpio), un organisme qui compte 1.200 propriétaires possédant 80.000 logements. Ce système vise toutefois à être universel et à cumuler le dossier de tous les locataires, bons ou mauvais.

SANTÉ (Suite de la première page)

l'un et l'autre sont importants et qu'il faudra corriger ce déséquilibre."

Il ne s'oppose donc pas à la philosophie de la médecine holistique. "S'occuper de l'ensemble de l'être humain, dira-t-il, c'est la médecine telle qu'elle devrait être pratiquée."

Des réserves

Là où le docteur Roy émet des réserves, c'est quant à certaines techniques utilisées par les médecins qui se réclament de l'holisme. S'il donne volontiers le feu vert à l'ostéopathie, dont les fondements lui paraissent solides et la formation rigoureuse, il manifeste déjà plus de réserves à l'égard de l'acupuncture.

"Il ne faut pas nier l'intérêt de l'acupuncture en certains domaines, notamment en analgésie, soutient-il. Mais il ne faut pas non plus considérer cette discipline comme une panacée. Les Chinois eux-mêmes l'admettent. Je suis allé deux fois en Chine et j'ai constaté qu'ils forment de plus en plus de médecins à l'occidentale."

Ses réserves s'accroissent encore lorsqu'il est question de l'homéopathie. Il affirme que les éléments les plus valables de cette technique ont été récupérés par la médecine allopathique traditionnelle et que le reste est douteux, voire dangereux. Pour lui, la redécouverte de l'homéopathie, qui a cours ces années-ci, n'est rien de plus qu'un quelconque "retour à la nature

et aux antiquités".

Enfin, l'auriculo-médecine, autre thérapie populaire auprès des médecins marginaux, lui paraît moins fondée encore que toutes les autres. "C'est des points d'interrogation multipliés par des points d'interrogation", affirme-t-il.

Une surveillance étroite

Quelle est l'attitude de la Corporation à l'égard des médecins qui pratiquent des alternatives n'ayant pas reçu l'aval de ce puissant organisme? "Ils sont surveillés de très près, reconnaît le docteur Roy. Ils sont peu nombreux et on les connaît. Je ne dis pas que ce sont des charlatans. En général, ce sont plutôt des médecins bien intentionnés qui veulent améliorer la médecine. Nous suivons leurs dossiers et nous nous assurons qu'ils traitent bien leurs patients."

Il souhaite que les gouvernements et les organismes scientifiques effectuent des recherches sur la validité de ces nouvelles thérapies, car les médecins qui les adoptent n'ont pas la capacité de le faire, si bien intentionnés soient-ils.

Il lui apparaît souhaitable également que les facultés de médecine veillent à sélectionner des candidats plus ouverts à la dimension humaine de la maladie. Actuellement, les résultats scolaires au cégep constituent le principal, voire l'unique critère de sélection.

TOIT (Suite de la première page)

versés par le vent et ont subi d'importants dommages.

C'est un peu après 16h que le ciel s'est obscurci et que la pluie diluvienne s'est mise à tomber, mêlée de grêle à plusieurs endroits. Pendant une dizaine de minutes, le vent a soufflé en rafales atteignant les 100 kilomètres à l'heure, ce qui est extrêmement rare dans la région.

Les plaintes ont immédiatement commencé à affluer dans les postes de police, les citoyens signalant les dégâts. Plusieurs voitures ont été endommagées par divers débris emportés par le vent d'ouest.

Plusieurs petites pannes d'électricité de courte durée ont été signalées un peu partout, no-

tamment à l'île d'Orléans. A plusieurs endroits, la police réclamait l'intervention des équipes d'Hydro-Québec pour des transformateurs ayant sauté.

Les trois avions renversés par le vent à l'aéroport étaient garés sur le terrain de la compagnie Shell. Il s'agit de deux Cessna 172 et d'un Cessna 150 appartenant à des particuliers. Ce sont surtout les ailes qui ont été endommagées et les pertes sont de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

La corniche du Hilton centre-ville a été endommagée et la police a songé, à un moment, à fermer la rue Dufferin, craignant que des débris ne se détachent. Plusieurs cabanons ont été renversés, en banlieue.

FILION (Suite de la première page)

meur", a dit Filion. Il y avait cependant un va-et-vient inhabituel à la chambre du directeur-gérant des Nordiques qui tramait sûrement quelque chose.

Des discussions très sérieuses avaient repris avec quelques équipes. Le pessimisme de la veille faisait place à un enthousiasme renouvelé.

"J'en aurai vraiment le coeur net quelques minutes avant le début de la séance de repêchage d'aujourd'hui", a conclu le directeur-gérant des Nordiques.

LA QUOTIDIENNE (tirage de mardi)

7-3-4

7-0-8-0

Informations: 643-8990

le mot du jour

Au premier plan

Le mot "planning" est employé régulièrement. On ignore peut-être qu'il existe une foule de mots français qui remplacent très bien ce terme anglais: rationalisation, planification, limitation, dirigisme, planisme, organisation, etc.

Pierre BELLEAU

DIMANCHE LE 19 JUIN



FÊTE des PÈRES

les meilleures idées-cadeaux sont dans une boîte simons.



■ sports nautiques

l'ensemble nylon ciré

ultra-léger, imperméable... c'est le vêtement des sports nautiques... long blouson doublé en ratine, taille et poignets extensibles, fermoir pleine longueur, capuchon camouflage... maillot assorti avec taille coulissante. rayures bleues, vertes ou brunes sur fond blanc. p.m.g.tg. le blouson 80.00, le maillot 30.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



■ au trente et un pour homme

■ Polo Ralph Lauren

le peignoir en madras

un peignoir léger en fin coton... un madras aux coloris d'été astucieusement mélangés... modèle avec profondes emmanchures, poches plaquées... une seule grandeur pour toutes les tailles... un cadeau toujours sûr de plaire! 70.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



■ valeur exceptionnelle

le tee-shirt Hathaway 29⁹⁵

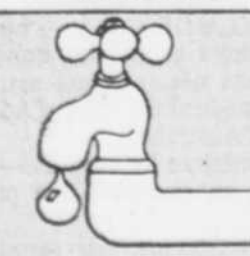
confort ultime cet été... le tee-shirt Hathaway en pur coton fil d'Écosse... coupe droite, col de tricot... bleu et beige, corail et blanc, beige, brun et jaune. p.m.g.tg. rég. 40.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES PREVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant huit jours, ceci pour les municipalités de Charney et Saint-David.

Fait par l'ACTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires
Denis Pinard 644-6640

Un voyage exaltant pour Jules Simard

par Gilles PEPIN

Cinq citoyens de Québec, M. et Mme Jules Simard, ainsi que deux de leurs enfants et une soeur de M. Simard, sont partis pour Rome, hier. C'était le début d'un voyage extraordinaire et exaltant, qu'ils préparaient depuis plusieurs mois. Ils assisteront à l'ordination, par le Saint-Père, le 12 juin, du fils cadet de la famille Simard, Guy, un père Oblat de la Vierge Marie.

"C'est la première fois que nous allons en Europe. J'aime tellement l'avion, je suis comme un enfant qui va voir le train pour la première fois. Ce qu'il y a de plus exaltant, évidemment, c'est d'aller au Vatican, pour assister à l'ordination, le 12 juin, y recevoir la bénédiction du chef de l'Eglise catholique puis d'assister à la première messe de notre nouveau prêtre."

Voilà ce qu'a déclaré au SOLEIL M. Jules Simard, hier midi, juste avant de monter dans l'automobile qui devait emmener la famille à Montréal; ce qui allait laisser un peu de temps libre, avant le départ de l'avion, en soirée, à destination de la ville sainte. M. Simard et son épouse Carmen étaient fatigués; car, en plus de faire les préparatifs, ils avaient dû recevoir beaucoup de visiteurs et répondre à de très nombreux appels téléphoniques, notamment de journalistes, à la suite de l'annonce de l'événement dans LE SOLEIL le 23 avril.

M. Simard et sa famille veulent profiter de ce voyage pour visiter un peu l'Europe. Ils ne reviendront que le 24 juin, avec le père Guy Simard, qui se réserve un congé de deux mois dans sa ville natale, avant d'aller exercer son ministère à Paris, ou plus probablement à Nice, sur la Côte d'Azur.

Une joie indescriptible

M. Simard et sa femme sont au comble de la joie. Depuis huit mois qu'ils savaient que leur fils de 31 ans

allait être élevé au sacerdoce en la basilique de Saint-Pierre de Rome; ils ont compté les semaines, les jours puis les heures, en sachant que même leur fils Guy avait été très étonné par le privilège qui l'attendait.

Le père Guy Simard, joint récemment par téléphone, à Rome, a confié à un journaliste de la Presse canadienne, qu'il avait en effet été très étonné d'apprendre, l'année dernière, qu'il allait faire partie d'un groupe de 68 aspirants ordonnés par le pape Jean-Paul II.

Un long cheminement

Ces moments émouvants dans la vie de Guy Simard viennent couronner un cheminement pour le moins inhabituel. Ce jeune Québécois a commencé ses études en théologie, à l'âge de 25 ans, à l'université Angelicum, à Rome. Il avait déjà étudié le droit, pendant un an et demi, et complété une maîtrise en philosophie, à l'université Laval.

Guy Simard a choisi une communauté dont les membres s'adonnent beaucoup à la prière et à la prédication, en plus de mener une vie religieuse active auprès des fidèles. Les Oblats de la Vierge Marie se retrouvent en Italie, principalement. Ils n'ont pas de maison au Canada.

À Québec, la famille Simard habite rue Raymond-Casgrain. M. Jules Simard, âgé de 65 ans, possède, depuis 38 ans, un commerce d'objets et d'ornements sacerdotaux; il l'a vendu dernièrement, dans le but de prendre sa retraite.

M. et Mme Simard ont trois enfants, dont une fille, Marie, 29 ans et mariée. Leurs deux fils seront prêtres. L'aîné, Luc, est âgé de 33 ans et, depuis trois ans, il est vicaire à Saint-David de l'Auberivière, près de Lévis. Quand Guy chantera sa première messe, dimanche, sur le tombeau de saint Pierre, Luc prononcera l'homélie.



M. Jules SIMARD

Prudence dans les milieux officiels

La faculté de médecine de l'université Laval ne dispense pas de cours de médecine holistique, mais, s'il faut en croire son doyen, le Dr Jean Rochon, la philosophie holistique influence beaucoup l'enseignement actuel.

rigueur et sens critique. Il faut voir si elles sont efficaces et si leur rapport coût-bénéfice est valable", soutient-il.

Il avoue toutefois qu'on n'a pas toujours fait preuve d'une telle rigueur à l'égard de la mé-

rallèles, il faudrait qu'ils sensibilisent leurs propres représentants. Ce n'est pas la régie qu'il faut accuser de conservatisme, mais le milieu médical."

M. Duguay ajoute que le gouvernement pourrait aussi modifier les conventions qu'administre la régie, soit par suite d'une négociation avec les médecins soit unilatéralement comme il l'a fait en créant l'assurance-maladie.

Les Affaires sociales

Toutefois, au ministère des Affaires sociales, on ne paraît pas du tout intéressé à s'engager dans le dossier de la médecine holistique.

Interrogé à ce sujet, l'attaché de presse du ministre Johnson, M. Guy Versaille, déclare qu'il "n'appartient pas au ministère de décider de la valeur de la médecine holistique. Cela relève de la Corporation des médecins".

Je lui ai demandé s'il ne croyait pas que la médecine holistique pourrait constituer une solution intéressante à la hausse vertigineuse du coût des soins médicaux. "Il faudrait faire la preuve, répond-il, que la médecine holistique est moins coûteuse." **Fin**



par Paul ROUX

SOIGNER DIFFÉREMMENT

"Les cours, explique-t-il, sont maintenant davantage axés sur la communication, notamment en médecine familiale. On insiste de plus en plus sur la prévention et sur les traitements non invasifs."

Devrait-on aller plus loin en ce sens? Là-dessus, il se borne à répondre que "le corps professoral n'est pas homogène", certains de ses membres soutenant le nouveau courant, d'autres pas.

Par rapport aux nouvelles techniques utilisées en médecine holistique, le Dr Rochon se montre à la fois ouvert et prudent. "Il faut évaluer ces thérapies avec

decine technologique, mais "on aurait dû le faire", ajoute-t-il.

La Régie

de l'assurance-maladie

À la Régie de l'assurance-maladie, on ne se sent pas directement concerné par l'émergence de la médecine holistique. Son porte-parole, M. Jacques Duguay, explique que la régie administre des sommes que lui a confiées le ministère des Affaires sociales et qui ont été négociées avec les associations de médecins. "Ce n'est pas à nous, déclare-t-il, de modifier les règles du jeu. Si des médecins jugent que la régie devrait rémunérer certains traitements pa-

VENTE SOUS LA TENTE
jusqu'à samedi le 11 juin



LA GALERIE DU MEUBLE

à notre magasin du 1299, boulevard Charest Ouest

Un événement tellement gigantesque qu'il nous a fallu dresser une immense tente pour contenir des centaines et centaines d'aubaines.

TOUT Y EST RÉDUIT

Que vous choisissiez un mobilier de salon ou une petite table d'appoint, vous aurez plus que la certitude d'épargner, vous aurez la certitude de vous procurer la *qualité à bon prix*.

JUSQU'À 60%

sur mobiliers de chambre — mobiliers de salle à manger —
mobiliers de dinette — mobiliers de salon — canapés-lits — fauteuils —
berceuses — systèmes muraux — lampes — accessoires décoratifs.

LA GALERIE DU MEUBLE

1299, boulevard Charest Ouest. tél.: 681-0171

GRAND SPECIAL

IBM Selectric® reconditionnée
Modèle 721 (seulement)
GARANTIE 12 MOIS
Prix détail sugg. 795 \$
449.95\$ (offre valable jusqu'au 18 juin incl.)



Nous sommes aussi le dépôt de service des marques Smith Corona et Brother

Dactylab Inc.

1795, rue Pont-Gravé, Québec (coin avenue Lamontagne)

PLACE LAURIER 656-0400



Pour Lui... choisir son pantalon

P.S. N'oubliez pas, la Fête des Pères le 19 juin!

Que vous soyez à la recherche du pantalon chic pour assortir un blazer, ou d'un pantalon sport pour porter avec un T-shirt, nous l'avons sûrement parmi notre choix incomparable de pantalons... du tout nouveau modèle à taille élastique ou demi-élastique au modèle sport d'été avec ceinture assortie, sans oublier les superbes tissus légers à mélange polyester et laine.

Pour être chic... partout et en tout temps!
Grandeurs 30 à 64 pour tailles courtes, régulières, fortes ou grandes.

Bovet

Collection prestigieuse de vêtements et chaussures pour hommes de toutes tailles

Place Ste-Foy Galeries de la Capitale Place Fleur de Lys

LES RÉGIONS

Projet pilote dans l'Est du Québec L'industrie du cinéma demande \$5 millions

par Pierre ASSELIN
RIVIERE-DU-LOUP — Le Regroupement des intervenants de l'industrie du cinéma de l'Est du Québec (RIICEQ) demande \$5 millions aux deux gouvernements pour le projet pilote grâce auquel il espère mettre sur pied, d'ici à trois ans, la première industrie régionale du cinéma au pays.

Cette importante somme n'est que la part qui devrait logiquement revenir à l'Est du Québec compte tenu des sommes investies par Québec et Ottawa dans l'industrie cinématographique, soutient le président du RIICEQ, M. Jean-Claude Filion. Pour appuyer ses revendications auprès des gouvernements, le regroupement ef-

fectuera une tournée auprès des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC), des Chambres de commerce et des corporations de développement économique de l'est de la province. Des rencontres sont également prévues avec les députés et les ministères concernés.

La majeure partie des \$5 millions, soit \$4,200,000, servirait à la création d'un programme d'aide pour permettre la production de six courts métrages et cinq longs métrages en Super 16 mm au cours des trois années que durera le programme ainsi qu'à la production de films d'animation et de films vidéos.

Un tel budget, estiment les auteurs du projet, leur donnera de la crédibilité auprès des maisons de production qui pourraient s'associer à certains projets, notamment les compagnies de télévision payante, qui ouvrent un marché important et dont le RIICEQ entend profiter. Le reste des \$5 millions ira en aide à l'entreprise, en équipement et en administration.

Denis Lévesque, administrateur au RIICEQ et l'un des auteurs du projet a expliqué que le document allait en fait servir à négocier, laissant ainsi entendre qu'il pourrait être modifié. Il a par ailleurs précisé que la participation demandée aux deux gouvernements était égale, \$2,500,000 chacun, et que les principaux bailleurs de fonds seraient au provincial l'Institut québécois du

cinéma et au fédéral le ministère des Communications.

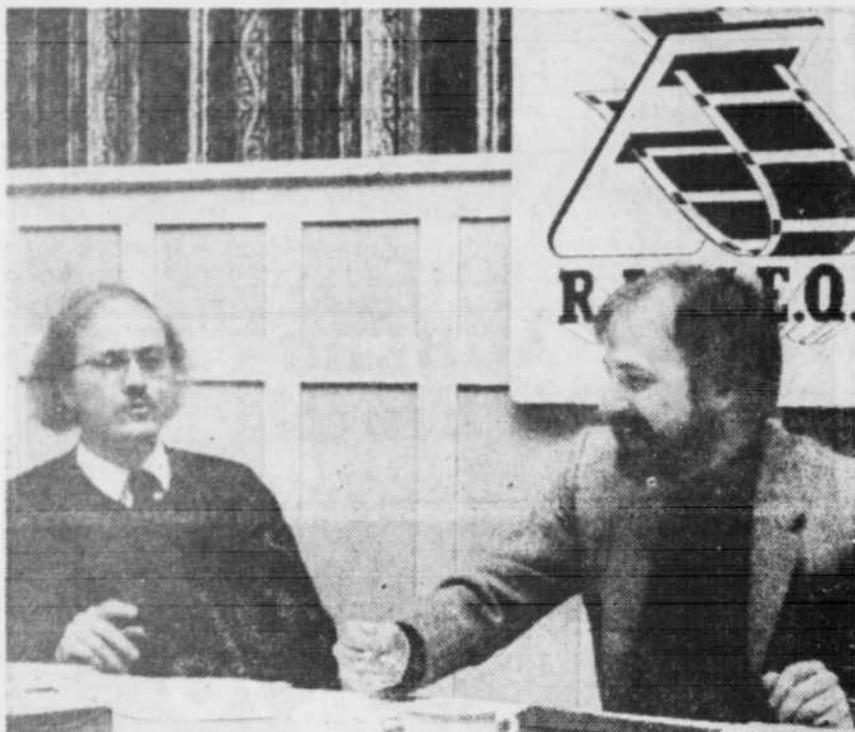
Surpris?
Selon lui, les ministères ne seront pas surpris de l'ampleur du budget demandé, ils ont déjà été avisés au cours de discussions antérieures que le projet approcherait les \$5 millions. "C'est nous qui sommes surpris d'avoir à présenter un

projet pilote pour obtenir de l'argent pour le cinéma en région", déclarait-il.

L'industrie culturelle est un excellent stimulant pour développer le dynamisme d'une région et la faire connaître, ajoutait M. Lévesque. Il a cité en exemple la série "Le temps d'une paix", qui a contribué à la promotion de la région de Char-

levoix et il a même évoqué la ville de New York qui s'est relancée grâce à l'industrie culturelle, comparaison pour le moins audacieuse.

Les promoteurs savent qu'ils ont un important travail de lobbying devant eux mais ils espèrent néanmoins pouvoir mettre leur projet en branle d'ici l'automne.



Denis Lévesque et Jean-Claude Filion, respectivement administrateur et président du Regroupement des intervenants de l'industrie du cinéma de l'Est du Québec, ont présenté hier à la presse leur projet pilote d'implantation d'une industrie régionale du cinéma dans l'Est.

Le conflit de travail reste entier à Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le conflit de travail concernant la ville de Lévis et ses 34 cols blancs demeure entier. Les deux parties viennent de manquer une occasion de règlement après quatre mois et demi de lock-out.

L'assemblée syndicale a rejeté, par un vote majoritaire, hier, le contenu d'un consensus sur lequel les négociateurs patronaux et syndicaux s'étaient entendus, jeudi dernier, lors d'une rencontre tenue devant le conciliateur.

La partie syndicale a annoncé, dès hier soir, qu'elle donnera une conférence d'information demain matin. Rien de plus n'a été dit aux journalistes, qui n'ont pas eu accès à la réunion des syndiqués; aucun commentaire ni aucune explication.

Et la partie patronale est devenue aussi muette que le syndicat. Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, a simplement déclaré qu'il ne fera pas de commentaires tant qu'il ne connaîtra pas l'explication que donnera le syndicat.

Aucune autre séance de négociation n'est prévue, pour l'instant. L'arrêt de travail risque de durer encore longtemps, les deux parties étant toujours très opposées en ce qui concerne particulièrement la clause relative à la sécurité d'emploi. Les salaires, les congés et la classification ne sont pas réglés non plus.

Le contrat de travail des cols

blancs de la ville de Lévis est expiré depuis le 30 avril de l'année dernière. Le lock-out a été décrété le 24 janvier dernier, la partie patronale ayant dénoncé un manque de rendement au travail.

Majoritairement, les syndiqués impliqués dans ce conflit étaient employés au service des loisirs socio-culturels.

La saison des terrains de jeux approche; mais le maire Chagnon a dit, dernièrement, que cette activité ne sera pas compromise, parce que certains employés qui travaillent aux loisirs extérieurs font partie d'un autre syndicat et que les autres ne sont pas syndiqués.

Frégates: nouveaux appuis à la Davie

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les dirigeants du Conseil économique de Lévis-Lauzon se réjouissent, hier, de l'appui qu'ils venaient d'avoir du Comité d'orientation du sommet économique de Québec en ce qui concerne les démarches entreprises auprès des autorités fédérales pour que le projet des frégates soit réalisé au Québec.

En effet, les 29 représentants des organismes qui composent le Comité d'orientation du sommet économique de la grande région de la capitale ont ajouté un solide appui dans l'intervention amorcée auprès du ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne.

Ce comité, à l'instar du Conseil économique de Lévis-Lauzon, reconnaît que l'occasion est tout à fait appropriée pour consolider la technologie maritime au Québec et qu'il faut donc octroyer le contrat de construction des six frégates à la compagnie Scan Marine, de Longueuil, une entreprise à laquelle sont associés les Chantiers Davie de Lauzon.

Le conseil économique a fait valoir les retombées très considérables que comportera l'adjudication de ce contrat évalué à \$2,6 milliards, en dollars de 1981. La décision que le gouvernement fédéral doit prendre en est une de choix de prototype et pas nécessairement de prix, a-t-on insisté dans la lettre adressée au ministre Gilles Lamontagne. "Le consortium Scan Marine réunit les experts et les sommités les plus compétentes du monde."

Selon le Conseil économique de

Lévis-Lauzon, la construction de ces frégates serait une occasion exceptionnelle pour le Québec, les chantiers Davie et de nombreuses autres entreprises industrielles de notre province de prouver leur supériorité dans le domaine de la construction de bateaux.

L'exécution du contrat des frégates représente du travail pour 30,000 années / homme, ce qui inclut 7,500 pour le chantier maritime.

Le concurrent de Scan Marine est St. John Sperry, une compagnie qui s'est associée au chantier maritime de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Autre appui

L'association des militants néo-démocrates de la circonscription de Lévis, dans un communiqué transmis à la presse, a réitéré son appui aux chantiers Davie en ce qui concerne le projet des frégates. Le NPD-Lévis s'est dit prêt à participer à tout regroupement pouvant exercer des pressions sur le gouvernement fédéral.

Le porte-parole, Daniel Vachon, a ajouté qu'il est déploratif que le Canada n'ait pas encore de politique à long terme à l'intention des chantiers maritimes. Selon M. Vachon, le gouvernement du Parti libéral préfère profiter de la situation pour se faire du capital politique.

Le NPD-Lévis dit espérer que le groupe de pression qui sera constitué pour appuyer Davie continuera son travail par la suite, afin de se préoccuper d'une stabilité d'emploi et, par conséquent, de la création d'une marine marchande canadienne.

prolongez votre plaisir toute l'année

DESSERTES
Lattes de polystyrène
Prix d'entrepôt: 129\$

SUPPORT
Pour verre et cendrier
Prix d'entrepôt: 4\$

CHAISE PLIANTE
Textilène
Prix d'entrepôt: 77\$

CHAISE LONGUE
Textilène
Prix d'entrepôt: 179\$

COLLECTION ST-LAURENT
Ensemble incluant:
4 chaises
1 table 45" (40")
1 parasol
Chaises: blanc, brun, vert et jaune
Prix d'entrepôt: 625\$

COLLECTION TERRASSE

ENSEMBLE INCLUANT
4 chaises de nylon
1 table 45" x 24"
1 parasol
Prix d'entrepôt: 298\$

PARASOL 7 1/2'
10 sections
brun rayé, jaune rayé et blanc rayé
Prix d'entrepôt: 139\$

BASE DE PARASOL
"UNIVERSELLE"
Pour lattes de 1" 1 1/4"
1 1/2", 2 1/4", et 3"
Prix d'entrepôt: 17\$

CHAISE LONGUE
Lanieres de P.V.C.
jaune et blanc
Prix d'entrepôt: 127\$

TABLES EN FIBRE DE VERRE
Base trombonne
Prix d'entrepôt: 149\$

Base en métal
Prix d'entrepôt: 279\$

ALPHA-NICO CANADA INC.
1030, boul. Des Capucins
Tél.: 529-0176



\$1.6 milliard ne peut plus être recouvré

Canadair a englouti \$1.4 milliard

OTTAWA (d'après PC) - Il n'est pas question pour le gouvernement fédéral de couper les vivres à Canadair, cette industrie de pointe devenue "insoluble".

L'avionnerie de Montréal a englouti \$1.4 milliard avec son programme Challenger, une perte record pour une société de la Couronne.

Toute la journée, hier, les responsables de la Corporation de développement des investissements (CDIC), qui tient Canadair en tutelle, ont comparu devant les comités des Comptes publics et des Finances, afin de défendre une nouvelle injection de \$240 millions prévue par Ottawa dans l'avionnerie montréalaise.

Les réunions ont rapidement pris le ton d'un procès de Canadair, qui a fait preuve dans le passé d'un "optimisme

excessif" quant à ses ventes de Challenger.

Dans une longue déclaration l'intention du Comité des Finances, le sénateur Jack Austin, ministre responsable de la Corporation de développement des investissements du Canada qui tient Canadair en tutelle, a sévèrement critiqué Canadair.

"Les sérieux problèmes financiers de Canadair n'ont pas été évidents avant l'année dernière. La difficulté de les percevoir provient largement, je suis forcé de l'admettre, de l'optimisme excessif de Canadair en particulier dans ses prévisions de vente", a fait valoir le sénateur.

Publiés hier, les états financiers de Canadair pour 1982 révèlent qu'elle encaisse une perte nette de \$1.4 milliard dont plus de \$360 millions sont liés

aux frais d'exploitation. Mais surtout, un trou de \$1.16 milliard a été mis au jour.

Provenant directement des dé-sillusions du programme Challenger, cette somme peut être



M. Joel Bell (à gauche), président de la CDIC, s'entretient avec le sénateur Jack Austin, ministre responsable de la CIDC, avant que celui-ci ne s'adresse au comité des Finances des Communes.

considérée comme irrémédiablement perdue, de l'aveu même de la compagnie.

"On peut même prévoir de nouvelles pertes pour 1983", a admis le président de la CDIC, M. Joel Bell.

Il a souligné que les \$240 millions supplémentaires permettraient tout juste de payer l'intérêt sur la dette (\$12.5 millions par mois) et les four-nisseurs, tout en assurant l'as-semblage de quelques appareils déjà vendus.

"C'est pour lui permettre de passer à travers le reste de l'année", a-t-il déclaré, laconique, après avoir admis que Canadair était "insoluble" du strict point de vue commercial.

Pour le ministre responsable, le sénateur Jack Austin, il n'est pas question toutefois de permettre la faillite pour une entreprise d'un secteur

de pointe dont dépendent environ 5,000 emplois à Montréal.

Un scandale
Canadair peut espérer plus de succès avec la nouvelle version de son Challenger, et "ce serait un scandale de détruire l'investissement qu'on a consenti jusqu'ici en mettant fin au financement", a lancé le sénateur.

Dans une déclaration très dure en après-midi, il a sévèrement critiqué l'administration de Canadair qui a "plus promis que livré" quant aux perspectives de ventes d'un appareil qui ne pouvait plus répondre à ses promesses techniques.

Alors qu'elle prétendait livrer 236 appareils avant la fin du mois, Canadair n'a toujours produit que 79 Challenger, vendus pour la plupart sans profit ou en deçà du prix coûtant.

Relance de Rayonier: Tembec ou Papiers Cascades devra s'associer à un groupe industriel majeur

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — C'est avec beaucoup de satisfaction que les corps constitués ont reçu la nouvelle selon laquelle l'ancien président de Sidbec, M. Robert de Coster, venait d'être nommé président du conseil d'administration de Tembec.

Autant du côté de la Chambre de commerce, du commissariat industriel que du comité Action Côte-Nord, on fait remarquer que la nomination de M. Robert de Coster à la tête de Tembec pourrait accélérer

le dossier de la réouverture de Rayonier-Québec parce que le haut fonctionnaire fédéral connaît mieux que quiconque la situation que traverse Port-Cartier et sa région et l'urgence qu'il y aurait à rouvrir le "moulin" afin de relancer l'activité économique de ce coin de pays.

Mais d'autres sources, gouvernementales, celles-là, font remarquer que la présence de M. Robert de Coster ne changera rien à la problématique actuelle de la relance de Rayonier-Québec. Cette problématique est la suivante: seules

les deux entreprises moyennes, Tembec et Papiers Cascades, ont montré un réel intérêt à se porter acquéreur de l'usine de Port-Cartier. Mais comme ni l'une et ni l'autre n'ont les moyens financiers suffisants pour supporter les coûts d'une telle relance, coûts évalués à \$80 millions pour le rachat des seuls actifs de la multinationale ITT sur la Côte-Nord et à \$120 millions supplémentaires pour relancer les opérations, il faudrait que Québec et Ottawa s'impliquent massivement dans un tel projet.

Or, toujours selon certaines sources gouvernementales, tant à Québec qu'à Ottawa, les paliers de gouvernement ne semblent pas intéressés d'avoir à supporter presque entièrement le financement d'un tel projet de relance. Projet, cependant, qui pourrait créer jusqu'à 2,000 emplois directs et indirects dans la région, en usine et en forêt.

On fait remarquer aussi que Tembec et Papiers Cascades prennent beaucoup de temps à terminer les études de faisabilité, tant sur l'exploitation de la ressource fo-

restière que sur le mode de production de l'usine. Etudes commencées depuis plus de deux ans et financées pour la plupart à coups de subventions publiques. Le tout devrait être complété et déposé ce mois-ci.

C'est pourquoi, tant à Québec qu'à Ottawa, serait accepté le projet de relance de Rayonier-Québec par Tembec ou par Papiers Cascades à condition que l'une ou l'autre de ces deux entreprises s'associe avec un groupe industriel majeur qui, lui, aurait les moyens financiers nécessaires pour investir dans un tel projet.

Plusieurs groupes majeurs ont déjà été approchés pour ce faire, ces deux dernières années, dont BC Forest. Mais face à leur manque d'intérêt pour un tel projet, après évaluation des risques, Québec et Ottawa se tournent maintenant du côté des investisseurs étrangers. Et c'est pourquoi une brochure ad hoc a été préparée et est maintenant disponible dans la plupart des ambassades, bureaux consulaires et dé-

légations que les deux paliers de gouvernement entretiennent à l'étranger.

A noter aussi que le propriétaire de Rayonier-Québec, la multinationale américaine ITT, demeure toujours intéressée à "réambrasser" dans le projet de relance de son usine port-cartoise mais sous une forme qui reste à déterminer. Cette forme, selon ces mêmes sources gouvernementales, pourrait être la création d'une filiale canadienne créée de toute pièce et dans laquelle la multinationale ITT détiendrait un contrôle minoritaire.

Quel serait l'intérêt de la "réapparition" de la multinationale ITT dans le paysage port-cartois? Cette multinationale laisserait à d'autres les problèmes de direction et d'administration de Rayonier-Québec mais apporterait le concours de sa connaissance et de sa pénétration des marchés où écouler la production faite à Port-Cartier.

Cette production, ce pourrait être aussi bien de la pâte sulfite que de la pâte à papier.

Les coûts, principal obstacle

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — C'est en septembre 1979 que la multinationale américaine ITT déclarait forfait sur la Côte-Nord et fermait l'usine de Port-Cartier après avoir débouché ses 1,300 travailleurs et inscrit une perte de \$320 millions sur ses livres.

Depuis lors le dossier de la relance de cette usine ultra-moderne et construite dans le milieu des années 1970, alimente régulièrement la chronique. Et à en croire les politiciens qui passent régulièrement à Port-Cartier, cette usine devrait rouvrir ses portes en 1984, ou en 1985 au plus tard.

Pourtant toutes les études techniques réalisées dans ce sens démontrent que le principal handicap retardant la relance de cette entreprise demeure ses coûts de

réouverture. Tous les autres aspects, notamment techniques, laissent croire qu'il est possible d'assurer une relance viable. Même l'exploitation des ressources forestières, pourtant l'un des problèmes majeurs rencontrés par Rayonier-Québec sur la Côte-Nord, demeurerait rentable et permettrait d'alimenter l'usine de Port-Cartier au coût d'environ \$120 le cunit de bois.

Mais le rachat des actifs de la multinationale ITT sur la Côte-Nord, la transformation de l'usine de Port-Cartier, le démarrage d'un réseau de scieries dans la région et la création d'un fonds de roulement pour permettre la relance de Rayonier-Québec constituent autant de problèmes que Québec et Ottawa ne veulent pas financer seuls et que ni Tembec, ni Papiers Cascades ne pour-

raient supporter. Et ce, même en impliquant la population.

Pour tenter de contourner ce problème, et il est majeur, le comité d'adaptation de la main-d'oeuvre et de l'industrie de la zone désignée Sept-Îles-Port-Cartier avait proposé, ces derniers mois, la création d'une société en commandite qui, grâce aux avantages fiscaux que lui reconnaîtraient Québec et Ottawa, pourrait aller chercher quelque \$50 millions sur le marché des capitaux.

Face aux risques inhérents à un tel mode de financement et à ceux que représente la relance de Rayonier-Québec, les deux paliers de gouvernement n'ont pas retenu cette proposition. Il est vrai, aussi, qu'un tel mode de financement serait venu en concurrence directe avec celui de la papeterie de Matane. Et, dans les officines

gouvernementales, on craignait que le marché des capitaux ne soit pas capable de financer en même temps deux projets de société en commandite.

Aujourd'hui, donc,

Québec et Ottawa exigent que des investisseurs "sérieux" s'impliquent de "A à Z" dans la relance et son financement de Rayonier-Québec.

C'est la dernière tou-

che à compléter à ce projet de relance, mais ce n'est pas le moindre. Même si toutes les études de faisabilité sont presque terminées et concluent en la rentabilité d'un tel projet.

Selon le CRDQ, le sommet profitera peu aux sous-régions

par Hélène BARIL

Le sommet économique de la région 03 profitera surtout aux décideurs de l'agglomération urbaine et n'aura que peu de retombées pour les sous-régions, estime le Conseil régional de développement de Québec.

Dans son rapport déposé à la dernière assemblée générale, le président du CRDQ, M. Paul-Guy Boucher, souligne que son organisme s'est engagé de bonne foi dans la préparation du sommet mais que force est de constater à ce moment-ci que la place qu'occupent les régions aux tables sectorielles est négligeable.

Entre autres, M. Bouchard donne l'exemple de la table sectorielle sur l'industrie secondaire, à laquelle seulement quatre représentants régionaux siègent sur un total de 21 participants et ce même si l'industrie secondaire est beaucoup plus présente en régions que dans la zone métropolitaine.

Selon M. Bouchard, étant donné que la représentation régionale est très faible aux tables sec-

torielles, il sera difficile pour les régions de s'organiser afin de faire contrepois aux intérêts et aux pouvoirs concentrés dans l'agglomération urbaine de Québec.

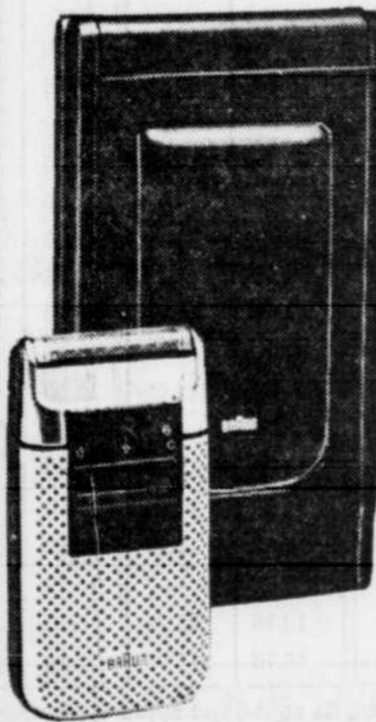
Des appuis

Pour que la voix des régions puisse être entendue, le CRDQ entend se présenter au sommet avec deux documents qui définissent sa vision du développement régional.

Le premier de ces documents, préparé avec la collaboration de deux professeurs de l'université Laval, démontre que la stratégie de développement régional adoptée au cours des dernières années a privilégié sans trop de succès la croissance de l'agglomération et que les retombées promises aux régions ne sont jamais venues.

En second lieu, le CRDQ a fait un examen critique du sommet qui conclut que "ce type de concertation favorise essentiellement ceux qui détiennent des pouvoirs importants et qui disposent des ressources nécessaires pour faire valoir leurs projets de développement".

BONNE FÊTE PAPA!



BRAUN MICRON 2000 METALLIC 702

PEIGNE INCORPORÉ ÉCRIN ÉLÉGANT

SPECIAL AVANT RETOUR \$84⁹⁹

OFFRE COUPON-RETOUR RABAIS-BRAUN \$10.00

PRIX APRÈS RETOUR \$74⁹⁹



CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

705

DU 6 AU 18 JUIN 83

BRAUN MICRON 2000 RECHARGEABLE

SPECIAL AVANT RETOUR \$124⁹⁹

OFFRE COUPON-RETOUR RABAIS-BRAUN \$10.00

PRIX APRÈS RETOUR \$114⁹⁹

BRAUN SYNCHRON 2000

SPECIAL AVANT RETOUR \$44⁹⁹

OFFRE COUPON-RETOUR RABAIS-BRAUN: \$5.00

PRIX APRÈS RETOUR \$39⁹⁹

BRAUN



\$1.00 de rabais sur chaque couteau et grille BRAUN sur présentation de ce coupon



BRAUN DVK 1400

SÉCHOIR POUR HOMMES

SPECIAL AVANT RETOUR \$27⁹⁹

OFFRE COUPON-RETOUR RABAIS-BRAUN: \$5.00

PRIX APRÈS RETOUR \$22⁹⁹

BIONNAIRE 1000

Votre maison est-elle devenue un fumoir? purificateur d'air et ioniseur. Nous sommes agent autorisé pour la réparation de votre appareil.

SPECIAL \$248⁸⁸

FILTRES BIONNAIRE 500-1000-2001 DISPONIBLES EN MAGASINS.

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

STE-FOY, Place Ste-Foy 653-1710
QUEBEC, Place Fleur de Lys 529-0711
QUEBEC, Galeries de la Capitale 627-2378
CHICOUTIMI, Place du Royaume 545-2474

VENTE ET RÉPARATION DE TOUTS APPAREILS ÉLECTRIQUES
VENTE ET AJUSTAGE DE COUPEURS ET CISEAUX

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service index des rubriques



647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Toutes les annonces ordinaires reçues avant 17h peuvent être publiées le lendemain.

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible...

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat l'annonceur accepte que...

SERVICES ET VENTES 100 à 299

102 ACCESSOIRES DE PARTERRE

106 AGENCES MATRIMONIALES

109 ALIMENTATION

115 AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

124 ANTIQUITES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

118 AMEUBLEMENT

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

124 ANTIQUITES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

118 AMEUBLEMENT

121 ANIMAUX

124 ANTIQUITES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

121 ANIMAUX

124 ANTIQUITES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

124 ANTIQUITES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

130 ARGENT À PRÊTER

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

133 ARGENT DEMANDÉ

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

137 ARTISANAT

142 BICYCLETTES

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

153 COIN DU BÉBÉ

157 DÉCORATION INTÉRIEURE

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT

MARCHÉ AUX PUCES

Le trouve-tout du SOLEIL

50% du tarif de base

minimum 3,00\$

Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce...

Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif.

Tarif de base: 1,45\$ la ligne, par jour.

Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

MARCHÉ AUX PUCES

Le trouve-tout du SOLEIL

50% du tarif de base

minimum 3,00\$

Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce...

Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif.

Tarif de base: 1,45\$ la ligne, par jour.

Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année...

Vente au numéro: 35¢ l'exemplaire, du lundi au vendredi et 75¢ le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE: Provinces: Québec et Nouveau-Brunswick...

Les autres Provinces du Canada: 1 an: \$152.82, 6 mois: \$80.67...

Pass étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25...

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.10 par semaine ou \$95.83 par année...

Vente au numéro: 35¢ l'exemplaire, du lundi au vendredi et 75¢ le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE: Provinces: Québec et Nouveau-Brunswick...

Les autres Provinces du Canada: 1 an: \$152.82, 6 mois: \$80.67...

Pass étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25...

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

145 CAMPING

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rumeurs et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN, Marguerite
BÉDARD, Monique
BERGERON, Raymond
BLOUIN, Eva
DENIS, Luc
FECTEAU, Estelle
FORTIER, Emilien
JOBIN, Marie
LAFLAMME, Lucille
LAMONTAGNE, Gertrude
LEGENDE, Jean-Marie
LESCHEUR, John
LESSARD, Marie
MARCOUX, Gérard
PELCHAT-BORGAS, Nalade
PLEAU, Jules
RIOUX, Albert
SIOIS, Elmo
TURCOTTE, Louise-Anna

BLOUIN (Eva Lavallée)



A l'hôpital Laval le 6 juin 1983, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Eva Lavallée, épouse de feu M. Clément Blouin. Elle demeurait au Manoir Laure-Gaudreault, sur le chemin Ste-Foy. Ses funéraires auront lieu jeudi le 9 juin à 10h30, départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Rudy Angle Canadière à 9h45 pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière de St-Jean Ile d'Orléans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Laura Godbout, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Mme J. Ernest Lavallée, M. Maurice Blouin, M. et Mme Henri Blouin, M. et Mme Victor Blouin, Sr Hélène Blouin, s.s.c.m., M. et Mme Lorenzo Blouin, M. et Mme Henri Michaud, M. et Mme Maxime Blouin, M. et Mme Gérard Audet, M. et Mme Xavier Blouin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h30. Mercredi, le foyer sera ouvert de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi, ouverture à 8h30.

Camping Plage Fortier, époux de dame Marie-Anna Trudel. Il demeurait au 1400 Chemin Luce-Lefrançois, M. l'Ange-Gardien. Les funéraires auront lieu jeudi le 9 juin à 15h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 ave Royale Beauport à 14h40 pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Adalbert (Justine Huot), Jean-Marc (Denise Tremblay), Raymond (Jeanine Aubut), Michel (Irène Fortier), Thérèse (Jacques Lépine), Gilles (Claire Bédard), ses petits-enfants Micheline et Mario Fortier, Line, Marlène et Mélanie Fortier, Johanne et Stéphane Fortier, Christian et Annie Fortier, Alain et Martin Lépine, Josée et Patrick Fortier, ses frères et sœurs Maurice (Fernande Marcoux), Gustave, Gemma (Armand Mathieu), Athanase (Jeanine Hébert), Céline (Laurette Loberge), Almonzor (Pierrette Chouinard), Claude (Yvette Mathieu), ses belles-sœurs Mme Louise Fortier, Mme Jeanine Fortier ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

COOP. FUN. DE L'ANSE 280 8ème Rue à 10h40 pour l'église St-Pierre-Aux-Liens et de là au cimetière Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, M. et Mme J. Alphonse Bédard (Rose-Anna Trépanier), Mlle Hélène Bédard, M. et Mme Rosario Bédard (Cécile L'Heureux), M. et Mme Charles-Arthur Bédard (Rose-Aimée Quirion), M. et Mme Delphis Mailoux (Léontine), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Philippe X. Paradis, M. et Mme Eugène Béland (Rose-Anna), Mme Bernadette Demers, Mme Odile Dubé, M. et Mme Lucien Asselin, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

BEDARD (Monique Morin) — A l'Hôpital du Christ-Roi, le 6 juin 1983, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Monique Morin, épouse de M. Noël Bédard. Elle demeurait au 415 Taschereau, Québec. Ses funéraires auront lieu jeudi le 9 juin à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 9h45, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses 2 filles, Edith et Johanne, son père et sa mère, M. et Mme Jean-Baptiste Morin (Johanna Sanschagrin), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul-Émile (Thérèse Simard), Albert (Marie-Anne Simoneau), Nicole (Robert Barbeau), Micheline (Jean-Guy Barbeau), Lise (Jean-Guy Hamel), Aline (Jean-Paul Tremblay), Bertha (Marcel Gingras), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Elle sera exposée à compter de lundi 19h. Salon fermé entre 17h et 19h.

BERGERON (Raymond) — A Saskatoon, le 5 juin 1983, à l'âge de 63 ans est décédé M. Raymond Bergeron, époux de dame Fernande Doyle, domicilié au 1843 rue Dubelin, Inverness. Il était maître de poste à Inverness, et secrétaire provincial de l'Association des Postiers. Les funéraires auront lieu jeudi le 9 juin, à 15 heures. Départ du salon funéraire Jacques Couture 1319 avenue St-Louis Plessisville à 14h30, pour l'église de Inverness, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres, Pierrette (Mme Gilles Pitt) de Québec, France de Cowansville, Luce (Mme Michel Desrochers) de Repentigny, Sylvie (Mme Richard Ferland) de Québec, et Lyne de Inverness, sa sœur et son frère, Françoise (Mme Maurice Roberge) de Plessisville, et l'Abbé Gaston Bergeron de la paroisse Christ-Roi de Drummondville, ses petits-enfants Kathleen, Alexandre Pitt, David Desrochers, ses beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Philippe Doyle (Luce Thibault) de Lac Beauport, M. et Mme Henri Doyle (Rose-Eva Routhier) de Plessisville, M. et Mme Denis De-montigny (Alice Doyle) de Montréal, M. et Mme Robert Doyle (Gisèle Paré) de Plessisville, M. et Mme Omer Brousseau (Lucille Doyle) de Québec, M. et Mme Jean-Luc Drouin (Emilienne Doyle) de Montréal, M. et Mme Lucien Biodeau (Marjorie Doyle) de Montréal, M. et Mme André Richard (Rachelle Doyle) de Montréal, M. et Mme Emile Doyle (Odette Fournier) de Kingsley Falls, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

DENIS (Ludger) — A Loretteville, le 6 juin 1983, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Ludger Denis, époux de dame Marie-Blanche Jobin. Il demeurait rue Montcalm, Ste-Catherine. Les funéraires auront lieu jeudi le 9 juin à 14h. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 1, rue Jolicoeur Ste-Catherine à 13h45 pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Jean, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Denis, M. et Mme Henri Denis, M. et Mme Robert Denis, Mme Laurent Juneau, M. et Mme Roland Tremblay, sa belle-mère Mme Charles Jobin, Mme Eugène Martel, Mme Emile Thibodeau, Mlle Marie-Jeanne Jobin, M. et Mme Gaston Germain, M. et Mme Jacques Jobin, M. et Mme Julien Jobin, M. Roland Jobin, M. et Mme Clément Jobin, M. et Mme Jean-Marie Thibault, M. et Mme Rose Jobin, M. et Mme Jean-Paul Jobin, Mlle Collette Jobin, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Notez bien le salon sera ouvert à partir de mardi 19h. Pour renseignements 873-2542.

FECTEAU (Estelle Simard) — A St-Romuald, le 6 juin 1983, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédée dame Estelle Simard, épouse de feu M. Paul-Henri Fecteau. Elle demeurait au 81 Du Sault, app. 8, St-Romuald. Les funéraires auront lieu jeudi le 9 juin à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h50 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa fille Denyse, son gendre Gérard Fecteau, ses deux petits-fils Denis et Jean-François Martineau, sa petite-fille Hélène Roy, ses frères M. et Mme René Simard, M. l'abbé Alfred Simard, sa sœur Mlle Marguerite Simard, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Fernand Fecteau, M. et Mme Raymond Fecteau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 839-8823.

FORTIER (Emilien) A l'Ange-Gardien, le 6 juin 1983, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédé M. Emilien Fortier, ex-président d'Autobus Fortier et ex-proprétaire de

M. et Mme Roger Miller (Rita Chalifour), M. et Mme Lucien Vézina (Marguerite), Mlle Jacqueline Miller, M. Charles-E. Lamontagne, M. et Mme Fernand Lamontagne (Marguerite Turgeon), Mme Lauréat Marcel Lamontagne (Pauline Savard), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. Pour renseignements: 522-5212.

LEGENDE (Père Jean-Marie, m.s.c.)



A Québec, le 7 juin 1983, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé le père Jean-Marie Legendre, missionnaire du Sacré-Coeur, il exerçait son ministère en République Dominicaine, Antilles, depuis 1945. Fils de feu Stanislas Legendre et de feu dame Alice Routhier. Les funéraires auront lieu jeudi le 9 juin 1983, à 14h30, au Scollastic N.D. du Sacré-Coeur, 2215 Marie-Victorin, où il est exposé présentement et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté, ses frères et sœurs, Alphonse, Henri (Jeanne d'Arc Gingras), Lucille, l'abbé Marcel Legendre, Charlotte (Jean Néron), Jacqueline (Jean Castonguay) et Marthe; sa belle-sœur, Mme Antonine Legendre, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau 950, des Erables Québec

LESCHEUR (John) — A Cloridorme, Gaspé, le 6 juin 1983, à l'âge de 103 ans et 4 mois, est décédé John Le Scelleur, époux de feu Léda Huet. Les funéraires auront lieu à Cloridorme, le 9 juin 1983. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Donat Coulombe (Jeanne-Eva), Mme Adju-tor Huet (Marguerite), Irène, Jean-Baptiste, Mme Léo Fiola (Gertrude), et Géraldine, ses petits-enfants Charles-Maurice, Lucette, Jean-Louis, André, Nicole, et Réjeanne Coulombe, Jean-Guy, Madeleine, et André Huet, Suzanne et Marie-Jeanne Fiola, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants.

LESSARD (Marie Goupil) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 7 juin 1983, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie Goupil, épouse de feu M. Adé-lard Lessard, de La Durantaye. Les funéraires auront lieu vendredi, le 10 juin, à 14h30. Départ du salon de La Durantaye à 14h45 pour l'église La Durantaye et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Lucien (Lucienne Bolduc), Lucienne (Mme Paul Omer Ruel), Armand et Pierrette, Pierre épicier (Mme Boulanger), Isabelle (Mme Warren Leiper), Cécile (Mme Gabriel Mercier), Pierrette (Mme Jean-Guy Turcotte), ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux et nièces. La direction des funéraires Edouard Trahan St-Charles

MARCOUX (Gérard) — A Beauport, le 7 juin 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérard Marcoux, époux de feu Emilienne Thibault. Il demeurait à Beauport. Les funéraires auront lieu jeudi à 10h30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 10 heures, pour l'église St-Patrice, et de là au cimetière Beauport. Il laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Jacques Boudreault), Jocelyne, Renald (Carole Ruel), Francine (Laurent Vézina), Gary, Yves, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants Eric, Nathalie, Karl, et Isabelle. Le salon sera ouvert de 14 à 17 heures et 19 à 22 heures.

PLEAU (Jules) — A Beauport, le 5 juin 1983, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jules Pleau, capitaine retraité du Royal 22^e Régiment, époux de feu dame Armande Lavigne, natif de St-Raymond de Portneuf. La famille recevra les condoléances au funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 8h à 10h15. Le service religieux sera célébré jeudi, le 9 mai, à 14h30 en l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière de Ste-Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et gendres M. et Mme Ré-jean Francoeur (Lise) de St-Rédempteur, M. et Mme Michel Bonin (Gilberte, de Longueuil, et ses petits-enfants Maryse et Isabelle Francoeur, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Paul-Emile Poir-lard (Coré) de Clair, N.B., M. et Mme Renau Sirois (Georgianne Dionne) de Caribou, Maine, M. et Mme Hila-rie Sirois (Hélène Desau-tel) de Ste-Foy, M. et Mme Ronald Daigle (Agathe) d'Edmunston, N.B., M. et Mme Ernest Sirois (Norma Landry) de St-François Xavier d'Edmunston, N.B., M. et Mme Lucien Cloutier (Louise Légère) de Ma-dawaska, Maine, Mme Lucienne Germain, d'Ed-munston, N.B., M. et Mme Adéodat Cloutier (Blanche Soucy), plu-sieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PELCHAT-BORGAS (Nalade)



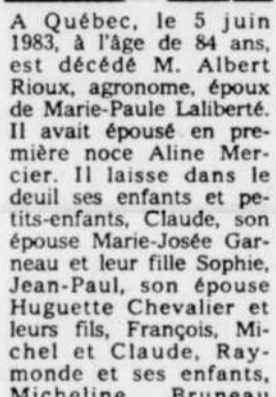
A Québec, le 7 juin 1983, à l'âge de 84 ans, est décédée Nalade Pelchat-Borgas, fille de Denis Borgias et de Louise Gabrielle Pelchat. L'hymne des anges sera célébré samedi le 11 juin à 14h en l'église Lac St-Charles où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse outre ses parents, ses grands-parents, M. et Mme Adrien Pelchat, M. et Mme Camilien Borgias, ses oncles et tantes, M. Richard Borgias, Mlle Johanne Borgias, Mlle Suzanne Pelchat, ses arrière-grands-mères Mme Gertrude Chayvr, Mme Marie-Anna Corriveau. Pour renseignements: 529-3371.

RIOUX (Albert)



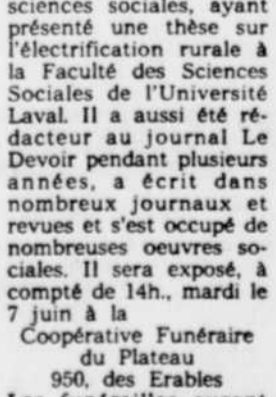
A Québec, le 6 juin 1983, est décédée dame Louise-Anna Lévesque, infirmière, épouse de feu M. J. Robert Turcotte. La famille recevra les condoléances au funéraire Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois mardi de 19h à 22h, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré jeudi le 9 juin à 14h en l'église des Sis-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. Elle laisse sa fille et son gendre Rachelle (Gilles Moisan, c.a.), son frère et sa belle-sœur M. et Mme Roger Lévesques (Florence Gagnon), ainsi que Mme François Turcotte, Mme Louis Poirier, M. et Mme Eugène Guille-mette, également plu-sieurs neveux et nièces dont le Dr et Mme Ga-brielle Gosselin. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTE DE REMERCIEMENTS
LEMIEUX (Georges-Henri)



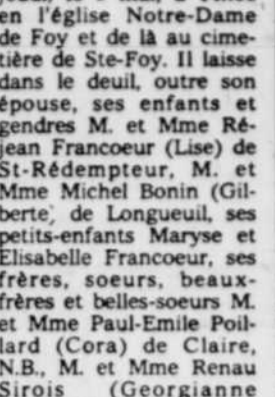
Les familles Lemieux, Marois remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Georges-Henri Lemieux de Montmagny, soit par offrandes, de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funéraires. A tous un cordial merci.

POULIN (Henri)



A l'occasion du deuil qui nous a frappé, la famille de M. Henri Poulin, Québec, remercie chaleureusement les personnes qui ont offert messes, tributs floraux, affluents, visites au salon, condoléances ou assistance au funéraire. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique "Cartes de remerciements" du Soleil.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
CHAMPAGNE (Paul-Emile)



Tu nous as quitté depuis 1 an déjà. Nous ne t'avons pas oublié dans nos pensées. Samedi le 11 juin, à 14h, en l'église St-Malo sera célébrée une messe anniversaire pour toi. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation. A tous un cordial merci.

GRAVEL (Cécile Pichette) — Vendredi, le 10 juin 1983, à 19h, en l'église de Château-Richer, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Pichette épouse de feu M. François-Xavier Gravel. Parents et amis sont invités à y assister.

TURCOTTE (Louise-Anna Lévesque)



GRENIER (Charles-Edouard) — Samedi, le 11 juin, à 11h., en l'église de la Nativité de Beauport, sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme de Charles-Edouard Grenier, époux de dame Cécile Rheaume, père d'André (Gisèle Hains), Roger et Pascal (Diane Laberge). La famille remercie sincèrement parents et amis qui voudront bien assister à cette cérémonie.

ROUSSEL (Gabrielle Tremblay) — Vendredi, le 10 juin 1983, à 19h30, en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Mme Gabrielle Tremblay, épouse de feu Marcel Roussel. Nous invitons nos parents et amis à venir y assister. Jean & Lise.

760 FAVEURS OBTENUES
GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. B.C.

O SAINT JUDE, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterner à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels. Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre cœur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne sentiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse. Aussi encouragé par les grandes grâces que vous avez coutume d'obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds de votre trône et de votre gloire pour vous faire connaître tel et tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre cœur telle ou telle consolation. A raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieux apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et par consé-

765 SERVICES ANNIVERSAIRES
CHAMPAGNE (Paul-Emile)



quent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre cœur s'en soient retournés exaucés. Je mets donc en vous une entière confiance, et, de votre côté, laissez-vous attendre par ma pénible situation. Consollez-moi, délivrez-moi de mes peines; afin que, étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future. Ainsi soit-il. Y.S.L.

POUR La béatification du Frère André, O. J.ÉSUS, qui as voulu propager le culte de ton père virginal saint Joseph par l'humble Frère André, obtiens-nous que la sainte Église glorifie au plus tôt ce fidèle ami des pauvres, des malades et des affligés. Saint Joseph du Mont-Royal, priez pour nous. C.B.

POUR sanctifier son travail. Glorieux saint Joseph, patron de tous les travailleurs, obtenez-moi la grâce de travailler avec reconnaissance et joie, regardant comme un honneur d'employer et de développer les dons reçus de Dieu; de travailler avec ordre, paix, modération et patience, sans reculer devant la lassitude et les difficultés; de travailler en conscience mettant le culte du devoir au-dessus de mes inclinations; de travailler en esprit de pénitence pour l'expiation de mes péchés; de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même, ayant sans cesse devant les yeux le compte que je devrai rendre du temps perdu, ou du travail mal fait. Veillez sur moi et donnez-moi la force de vous imiter afin d'obtenir la récompense de ceux qui travaillent pour Dieu. Amen. A.O.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.D.

REMERCIEMENTS au Frère André et au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. B.G.

REMERCIEMENT à Ste-Marguerite Bourgeois pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. S.R.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.P.

REMERCIEMENT à St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) Y.S.L.

SERVICES SPECIAUX
780 FLEURISTES
ALBERT LA HAYE
Le HAYE FLEURISTE
295 Boul. L'Ornière, Loretteville
842-0167, 842-6867

Iahaye
FLEURISTE
S. Mme Ltée
1027, 3e Av.
524-4613
OUVERT
DIMANCHE et FETES

Coopérative funéraire du Plateau
950, des Erables
681-2667

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1541

DÉCÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis dans cette page, s'il vous plaît communiquez avec le Service des Annonces Classées.
647-3311
Le tarif est de 0,28 du mot (minimum 7,00) et 25\$ pour une photo. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 9h45 pour publication la journée même. Nous faisons parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

Les pompiers de Montréal déboutés

OTTAWA (PC) — La bataille juridique de près de 10 ans des sinistrés du "week-end rouge" de novembre 1974 a pris fin, hier, quand la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre un appel logé par l'Association des pompiers de Montréal. Cette décision du plus haut tribunal du pays signifie que l'association est responsable des dommages subis par les citoyens lors de l'incendie de leur domicile lors de la grève illégale de novembre 1974. La décision de la Cour suprême rend donc exécutoire la décision de la cour d'appel du Québec qui affirmait: "La grève dont il s'agit est un délit. L'appelant (l'Association des pompiers), qui a participé activement à ce délit, doit être tenue responsable des dommages qu'elle a causés". La grève des pompiers était non seulement illégale, mais elle était défendue par le code du travail du Québec. Le jugement de la cour d'appel, qui a été confirmé par la Cour suprême, portait sur une cause type de l'un des sinistrés, M. Léo Parent, aujourd'hui âgé de 75 ans, dont la réclamation se chiffrait par environ \$10.000. Avec les intérêts, le dé-

dommagement pourrait être d'environ \$20.000. Selon l'avocat des sinistrés, Me Normand Lord de l'aide juridique, qui l'appartient maintenant à l'Association des pompiers de décider si elle désire plaider chacune des 139 autres réclamations ou si elle procédera hors cour en prenant la cause de M. Parent pour modèle. Le total des réclamations contre l'Association des pompiers se chiffre par environ \$1 million, chiffre que l'on doit doubler si l'on tient compte des intérêts.

Arbitre réclamé

Devant l'impasse de ses négociations avec l'Association des pompiers professionnels de Québec, la municipalité de Québec a sollicité, l'intervention du tribunal d'arbitrage du ministère du Travail, dans les plus brefs délais. Dans un télégramme, M. Hervé Brousseau, directeur du service du personnel, écrit que les pompiers ont refusé l'offre formulée pour le règlement des salaires de l'année 1983.